

# BO | Bulletin officiel PE | de Pôle emploi

N° 17 du 26 février 2019

## Sommaire chronologique

### Décision No n° 2019-09 DS DR du 13 février 2019

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein de la direction régionale ----- 3

### Décision No n° 2019-10 DS SPM du 13 février 2019

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie concernant Saint-Pierre-et-Miquelon ----- 14

### Décision No n° 2019-11 DS Agences du 13 février 2019

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein des agences ----- 20

### Décision No n° 2019-12 DS IPR du 13 février 2019

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables ----- 46

### Décision HdF n° 2019-01 DS Dépense du 20 février 2019

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette ----- 61

### Décision HdF n° 2019-02 CPLU du 20 février 2019

Désignation des membres représentant l'établissement à la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Hauts-de-France ----- 63

### Décision HdF n° 2019-03 VIAP du 20 février 2019

Composition de la commission régionale de validation interne de compétences et d'acquis professionnels ----- 65

### Décision HdF n° 2019-04 DS DT du 20 février 2019

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France sein des directions territoriales ----- 66

### Décision HdF n° 2019-05 CMC du 20 février 2019

Composition de la commission des marchés constituée auprès de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France ----- 71

[Suite du sommaire page suivante](#)

**Décision HdF n° 2019-06 DS DR du 20 février 2019**

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France au sein de la direction régionale ----- 73

**Décision HdF n° 2019-07 DS Agences du 20 février 2019**

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France au sein des agences ----- 91

**Décision HdF n° 2019-08 DS IPR du 20 février 2019**

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables----- 122

**Décision Paca n° 2019-11 DS PTF du 20 février 2019**

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur au sein de la plate-forme des services centralisés----- 144

Décision No n° 2019-09 DS DR du 13 février 2019

## Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein de la direction régionale

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n° 2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

### Section 1 – Fonctionnement général

#### Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, y compris les instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Normandie et les correspondances avec ses partenaires institutionnels,

- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités,
- 3) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France ou entre la France métropolitaine et l'Outre-mer, et les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article pour l'ensemble de la direction régionale :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Normandie et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités,
- 3) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France ou entre la France métropolitaine et l'Outre-mer, et les notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité.

S'agissant, en matière de gestion des ressources humaines, des congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, et s'agissant des ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule et des notes de frais afférentes aux déplacements des personnels placés sous leur autorité, en cas d'absence ou d'empêchement du délégué désigné au présent paragraphe, un délégué de la direction concernée bénéficie, de la délégation, à titre temporaire.

Au sein de la direction adjointe en charge de la performance sociale :

- madame Nathalie Rott, directrice de la gestion des ressources humaines
- monsieur Damien Decomble, directeur des relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Laure Toussaint, responsable de service gestion administrative et paie
- madame Laurence Le Goff-Mahot, responsable de service développement des talents et des compétences
- madame Catherine Fournigault, responsable de service qualité de vie au travail
- monsieur Patrick Lipinski, chef de projet RH
- monsieur Rémi Rovelet, responsable de service relations sociales
- madame Emilie Sevré, responsable d'équipe service gestion administrative et paie

Au sein de la direction maîtrise des risques :

- monsieur Philippe Folliot, directeur maîtrise des risques
- monsieur David Richard, responsable de service sécurisation des risques informatiques
- madame Yolande Brione-Deblangy, responsable de service contrôle interne
- madame Dominique Bourlier, responsable de service investigations

Au sein de la direction administration, finances et gestion :

- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Jean Lallet, responsable de service environnement de travail
- monsieur Michel Bertin, responsable de service moyens généraux
- monsieur Franck Mouchel, responsable service juridique, achats, marchés et approvisionnement
- monsieur Patrick Pierron, responsable de service contrôle de gestion
- monsieur Patrice Chapron, responsable de service comptabilité et trésorerie
- monsieur François Lelièvre, responsable d'équipe support au sein du service comptabilité et trésorerie
- madame Orlane Epiphane, responsable de service sécurité et sûreté des personnes et des biens

Au sein de la direction de la stratégie et des relations extérieures :

- monsieur Christophe Lefèvre, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Alain Thoyon, directeur adjoint de la stratégie et des relations extérieures
- madame Marion Mabile, responsable de service communication
- monsieur Hervé Baron, responsable de service partenariat stratégique
- madame Catherine Anquetil, responsable de service innovation et RSO
- madame Maryse Lanchon, chargée de mission sur la veille économique et stratégique

Au sein de la direction en charge de l'offre de service :

- monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur en charge de l'offre de service
- madame Sandrine Lepron-Marc, responsable de service appui à la délivrance de l'offre de service,
- monsieur Alain Johannin, responsable de service formations, prestations et dispositifs spécifiques
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe support au sein du service formations, prestations et dispositifs spécifiques
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe support au sein du service appui à la délivrance de l'offre de service
- madame Monique Luzon chargée de mission au sein de la direction en charge de l'offre de service

Au sein de la direction de la performance, du pilotage et de l'organisation du travail :

- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance, pilotage et organisation du travail
- madame Frédérique Pellier, responsable de service statistiques, étude et évaluation
- monsieur Jean-Pierre Legoupillot, responsable de service adjoint statistiques, études et évaluation
- monsieur Florent Gouhier, responsable service pilotage de la performance
- madame Françoise Hays, responsable de service organisation du travail et qualité
- madame Valérie Pinel, responsable d'équipe support organisation du travail et qualité
- monsieur Stéphane Legrand, responsable de service outils et méthodes

Au sein de la médiation régionale :

- monsieur Pascal Arnoud, médiateur

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Pascal Arnoud, médiateur, bénéficie de la délégation, à titre temporaire, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions les correspondances se rapportant aux activités du

service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Normandie et des correspondances avec ses partenaires institutionnels :

- madame Brigitte Misko, chargée de mission auprès du médiateur

## Article 2 – Courriers accordant une promotion

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions, les courriers accordant une promotion sur instruction de la directrice régionale, hormis pour les cadres supérieurs au sens de la CCN ou leurs homologues de droit public

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article pour l'ensemble de la direction régionale :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

Au sein de la direction régionale adjointe en charge de la performance sociale:

- madame Nathalie Rott, directrice de la gestion des ressources humaines
- monsieur Damien Decomble, directeur des relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Laure Toussaint, responsable de service gestion administrative et paie
- madame Laurence Le Goff-Mahot, responsable de service développement des talents et des compétences
- madame Catherine Fournigault, responsable de service qualité de vie au travail
- monsieur Rémi Rovelet, responsable de service relations sociales

Au sein de la direction maîtrise des risques :

- monsieur Philippe Folliot, directeur maîtrise des risques
- monsieur David Richard, responsable de service sécurisation des risques informatiques
- madame Yolande Brione-Deblangy, responsable de service contrôle interne

Au sein de la direction administration, finances et gestion

- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Jean Lallet, responsable de service environnement de travail
- monsieur Franck Mouchel, responsable service juridique, achats, marchés et approvisionnement
- monsieur Michel Bertin, responsable de service moyens généraux
- monsieur Patrice Chapron, responsable de service comptabilité et trésorerie
- madame Orlane Epiphane, responsable de service sécurité et sûreté des personnes et des biens
- monsieur Patrick Pierron, responsable de service contrôle de gestion

Au sein de la direction de la stratégie et des relations extérieures :

- monsieur Christophe Lefèvre, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Alain Thoyon, directeur adjoint de la stratégie et des relations extérieures
- madame Marion Mabile, responsable de service communication
- monsieur Hervé Baron, responsable de service partenariat stratégique
- madame Catherine Anquetil, responsable de service innovation et RSO

Au sein de la direction en charge de l'offre de service :

- monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur en charge de l'offre de service
- madame Sandrine Lepron-Marc, responsable de service appui à la délivrance de l'offre de service,
- monsieur Alain Johannin, responsable de service formations, prestations et dispositifs spécifiques

Au sein de la direction de la performance, du pilotage et de l'organisation du travail :

- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance, pilotage et organisation du travail
- madame Frédérique Pellier, responsable de service statistiques, étude et évaluation
- monsieur Jean-Pierre Legoupillot, responsable de service adjoint statistiques, études et évaluation
- monsieur Florent Gouhier, responsable service pilotage de la performance
- madame Françoise Hays, responsable de service organisation du travail et qualité
- monsieur Stéphane Legrand, responsable de service outils et méthodes

Au sein de la médiation régionale :

- monsieur Pascal Arnoud, médiateur

## **Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers**

### **Article 3 – Achat de fournitures et de services**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Philippe Folliot, directeur maîtrise des risques
- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Christophe Lefèvre, directeur de la stratégie et des relations extérieures

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur en charge de l'offre de service
- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance, pilotage et organisation du travail
- madame Nathalie Rott, directrice de la gestion des ressources humaines
- monsieur Damien Decomble, directeur des relations sociales et qualité de vie au travail

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion, délégation temporaire de signature est donnée à monsieur Patrick Pierron, responsable de service contrôle de gestion et à monsieur Franck Mouchel, responsable service juridique, achats, marchés et approvisionnement à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT.

#### **Article 4 – Marchés de travaux**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale et à monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion, délégation temporaire de signature est donnée à monsieur Patrick Pierron, responsable de service contrôle de gestion et à monsieur Franck Mouchel, responsable service juridique, achats, marchés et approvisionnement, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux.

#### **Article 5 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficie de la même délégation monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion.



## Article 6 – Autres contrats

Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, et à monsieur Christophe Lefèvre, directeur de la stratégie et des relations extérieures, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

## Section 3 – Ressources humaines

### Article 7 – Gestion des ressources humaines

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Nathalie Rott, directrice de la gestion des ressources humaines
- monsieur Damien Decomble, directeur des relations sociales et qualité de vie au travail

à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, signer les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
  - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
  - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Patrick Lipinski, chef de projet RH

## Section 4 – Prestations en trop versées

### Article 8 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

#### § 1 Délais de remboursement

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées sans limite de délai
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, sans limite de délai.

## § 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance, pilotage et organisation du travail et à monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur en charge de l'offre de service, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

## § 3 – Admission en non-valeur

Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations et à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance, pilotage et organisation du travail et à monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur en charge de l'offre de service, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

## Section 5 – Décisions sur recours

### Article 9 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée à madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations, à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur en charge de l'offre de service et à monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance, pilotage et organisation du travail, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 3, 4, 5, 6, 7 et 8 de la présente décision.

## Article 10 – Recours préalables obligatoires et recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur en charge de l'offre de service
- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance, pilotage et organisation du travail

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie

- en cas d'absence ou d'empêchement des personnes compétentes au sein des directions territoriales et pour des manquements constatés à compter du 1er janvier 2019, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre une décision de radiation ou de radiation et de suppression du revenu de remplacement,
- les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail ou des employeurs mentionnées à l'article L. 5424-1 du même code.

## Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions

### Article 11 – Plaintes sans constitution de partie civile

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article pour l'ensemble de la direction régionale :

- madame Laure Toussaint, responsable de service gestion administrative et paie
- madame Laurence Le Goff-Mahot, responsable de service développement des talents et des compétences
- madame Catherine Fournigault, responsable de service qualité de vie au travail
- monsieur Rémi Rovelet, responsable de service relations sociales
- madame Emilie Sevré, responsable d'équipe service gestion administrative et paie
- monsieur David Richard, responsable de service sécurisation des risques informatiques
- madame Yolande Brione-Deblangy, responsable de service contrôle interne
- madame Dominique Bourlier, responsable de service investigations
- monsieur Jean Lallet, responsable de service environnement de travail
- monsieur Michel Bertin, responsable de service moyens généraux
- monsieur Patrick Pierron, responsable de service contrôle de gestion
- monsieur Patrice Chapron, responsable de service comptabilité et trésorerie
- monsieur François Lelièvre, responsable d'équipe support au sein du service comptabilité et trésorerie
- madame Orlane Epiphane, responsable de service sécurité et sûreté des personnes et des biens
- monsieur Christophe Lefèvre, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Alain Thoyon, directeur adjoint de la stratégie et des relations extérieures
- madame Marion Mabile, responsable de service communication
- monsieur Hervé Baron, responsable de service partenariat stratégique
- madame Catherine Anquetil responsable de service innovation et RSO
- monsieur Jean-Philippe Damiani, directeur en charge de l'offre de service
- madame Sandrine Lepron-Marc, responsable de service appui à la délivrance de l'offre de service,

- monsieur Alain Johannin, responsable de service formations, prestations et dispositifs spécifiques
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe support au sein du service formations, prestations et dispositifs spécifiques
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe support au sein du service appui à la délivrance de l'offre de service
- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance, pilotage et organisation du travail
- madame Frédérique Pellier, responsable de service statistiques, étude et évaluation
- monsieur Jean-Pierre Legoupillot, responsable de service adjoint statistiques, études et évaluation
- monsieur Florent Gouhier, responsable service pilotage de la performance
- madame Françoise Hays, responsable de service organisation du travail et qualité
- madame Valérie Pinel, responsable d'équipe support organisation du travail et qualité
- monsieur Stéphane Legrand, responsable de service outils et méthodes
- monsieur Pascal Arnoud, médiateur

#### **Article 12 – Contentieux « fraudes »**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Philippe Folliot, directeur maîtrise des risques
- monsieur David Richard, responsable de service sécurisation des risques informatiques
- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de leurs attributions, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Normandie ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

#### **Article 13 – Contentieux « ressources humaines »**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale, à madame Nathalie Rott, directrice de la gestion des ressources humaines et à monsieur Daminen Decombe, directeur des relations sociales et qualité de vie au travail, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de leurs attributions, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire ;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficie de la même délégation :

- monsieur Patrick Lipinski, chef de projet RH

#### Article 14 – Autres contentieux

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Franck Mouchel, responsable service juridique, achats, marchés et approvisionnement

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Normandie ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

#### Article 15 – Transactions

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à ses décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

### Section 7 – Divers

#### Article 16 – Abrogation

La décision No n° 2019-05 DS DR du 8 janvier 2019 est abrogée.

#### Article 17 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 13 février 2019.

Martine Chong-Wa Numeric,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Normandie

Décision No n° 2019-10 DS SPM du 13 février 2019

## Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie concernant Saint-Pierre-et-Miquelon

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-13, L. 5426-2, L. 5426-5, L. 5426-8-2, L. 5426-8-3, L. 5426-8-2, L. 5426-8-3, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-24,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010,

Vu la loi n° 2011-893 du 28 juillet 2011 pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2014-31 du 16 juillet 2014 relative aux conventions devant être soumises à délibération préalable et spéciale du conseil d'administration,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision n° 2016-126 du 16 décembre 2016 du directeur général de Pôle emploi fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Vu la délibération n° 2015-36 du conseil d'administration de Pôle emploi en date du 8 juillet 2015 relative à l'organisation de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

### **Article 1 – Fonctionnement général du site, budget**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon, à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de ses attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général du site, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous son autorité, autorisations d'utiliser un véhicule et les notes de frais afférentes à ces déplacements, à l'exception des ordres de mission, autorisations d'utiliser un véhicule et notes de frais se rapportant à des déplacements hors du territoire national,

### **Article 2 – Tenue de la liste des demandeurs d'emploi, aides, décisions prises et conventions conclues pour le compte de l'Etat**

Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein de l'agence à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription, tenir à jour la liste, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi en particulier signer les décisions de radiation, radiation et suppression du revenu de remplacement, cessation d'inscription ou changement de catégorie, les décisions statuant sur les recours préalable obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou changement de catégorie.
- 3) à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, prendre et signer les décisions et conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 4) à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon à l'effet de, au nom de la directrice régionale de pôle emploi Normandie signer les bons de déplacement et autres bons d'aide à la mobilité ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie signer les bons à payer des factures de gestion technique relatives aux actes visés au présent article.

### **Article 3 – Allocations, primes et autres aides**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon, à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de ses attributions :

- dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail, y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas, ou de tout autre tiers, et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives aux services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- prendre les décisions relatives aux aides versées par Pôle emploi autres que celles visées à l'article 2,
- prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- prendre les décisions relatives au remboursement des allocations de chômage prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail,
- les bons à payer des factures de gestion technique relatives aux actes visés au présent article.

#### **Article 4 – Contributions, cotisations et autres ressources**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon, à l'effet de prendre, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de ses attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général,
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions relatives aux aides et mesures en faveur des entreprises,
- les bons à payer des factures de gestion technique relatives aux actes visés au présent article.

#### **Article 5 – Contraintes**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de ses attributions, de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer :

- des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 4 et en assurer l'exécution,
- les prestations indûment versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et en assurer l'exécution.

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte, conformément à l'article



L.1235-4 du code du travail, en vue de recouvrer auprès de l'employeur fautif tout ou partie des allocations de chômage versées par Pôle emploi, pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage, et faire procéder à son exécution.

## **Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

### **§ 1 – Délais de remboursement**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon, à l'effet de prendre, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de ses attributions :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage indûment versées dans la limite de 48 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations indûment versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 24 mois.

### **§ 2 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon, à l'effet de prendre, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de ses attributions, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations indûment versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 1000 euros.

### **§ 3 – Admission en non-valeur**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon, à l'effet de prendre, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de ses attributions, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non-valeur des prestations indûment versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 1000 euros.

## **Article 7 – Conventions locales de partenariat**

Délégation de signature est donnée à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon, à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public de l'emploi ainsi que les conventions de partenariat locale sans impact financier ou sur les orientations stratégiques de Pôle emploi ou sur son système d'information ou sur la gestion de ses ressources humaines.

## **Article 8 – Contentieux et transactions**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon, à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de ses attributions, dans les domaines intéressant exclusivement la gestion technique :

- porter plainte au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente pour tout fait ou acte intéressant du site de pôle emploi de Saint-Pierre-et-Miquelon,

- agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, et représenter Pôle emploi en justice, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, dans tout litige se rapportant à ses décisions ou à des faits ou actes intéressant le site de pôle emploi de Saint-Pierre-et-Miquelon, dans lequel le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à l'exception des litiges se rapportant à une fraude aux allocations, aides, contributions ou cotisations lorsque le montant estimé de la fraude est supérieur ou égal à 100 000 euros ou lorsque la fraude commise ne l'a pas été au préjudice du seul site de Saint-Pierre et Miquelon.

La délégation donnée au titre du présent article ne comprend pas le pouvoir de transiger au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris dans les litiges dans lesquels le directeur du site de pôle emploi Saint-Pierre-et-Miquelon peut agir en justice en application du présent article.

### **Article 9 – Commandes de fournitures et de services, bons à payer, endos des chèques**

Délégation permanente est donnée à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon, à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, et dans la limite de ses attributions et du budget autorisé :

- en matière d'achats de fournitures et de services :
  - o signer les bons de commande et les bons à payer d'un montant inférieur à 5 000 euros HT, à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement
  - o conclure les marchés et autres contrats d'un montant inférieur à 5 000 euros HT, les avenants à ces marchés, et autres contrats quel que soit leur objet, les ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de l'exécution de ces marchés, et autres contrats et ayant une incidence financière, les actes emportant résiliation de ces marchés, et autres contrats, ainsi que les autres actes nécessaires à la passation et à l'exécution de ces marchés, et autres contrats
  - o signer les actes et documents nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés, et autres contrats, à l'exception de la signature de ces marchés, et autres contrats, des avenants à ces marchés, et autres contrats quel que soit leur objet, des ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de l'exécution de ces marchés, et autres contrats et ayant une incidence financière, ainsi que des actes emportant résiliation de ces marchés, et autres contrats.
- en matière de recettes, procéder à l'endos des chèques. Les autres interactions avec les banques sont centralisées à la direction de la trésorerie et du financement (DTF).

### **Article 10 – Ressources humaines**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon, à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de ses attributions :

- après accord de la direction régionale adjointe de la performance sociale, signer les documents et actes utiles au recrutement et à la nomination des personnels nécessaires au fonctionnement du site de Pôle emploi Saint-Pierre-et-Miquelon relevant d'un niveau d'emploi affecté d'un coefficient inférieur à 648,
- accomplir tout acte de gestion des personnels placés sous son autorité relevant, relevant, pour ceux de ces personnels soumis aux dispositions du décret susvisé n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, des niveaux d'emploi I à IVA et pour ceux de ces personnels soumis à la convention collective nationale de Pôle emploi, d'un niveau d'emploi affecté d'un coefficient inférieur à 648, à l'exception de la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public,

- des décisions de sanction supérieures à l'avertissement et au blâme et des décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi,
- signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous son autorité.

### **Article 11 – Immobilier**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon, à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans la limite de ses attributions, pour accomplir, avec le support de la direction de l'immobilier et des contrats nationaux, tous les actes de gestion immobilière dans la limite d'un montant inférieur à 5 000 euros HT et, en tout état de cause, à l'exception des actes relatifs à l'acquisition, l'échange et l'aliénation d'un bien immobilier et à la conclusion, modification ou résiliation du contrat de bail.

### **Article 12 – Recours gracieux**

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Hugues Lappel, directeur de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions qu'il a prises.

### **Article 13 – Cas d'absence ou d'empêchement**

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Hugues Lappel :

- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche au sein de Pôle emploi Normandie, reçoit délégation temporaire pour signer les actes pour lesquels monsieur Hugues Lappel a délégation par effet de la présente décision ;
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg au sein de Pôle emploi Normandie, reçoit délégation temporaire pour signer les actes pour lesquels monsieur Hugues Lappel a délégation par effet de la présente décision ;
- monsieur Christophe Herpin, chargé de mission au sein de la direction territoriale Calvados-Manche au sein de Pôle emploi Normandie, reçoit délégation temporaire à l'effet de signer les actes visés à l'article 6.
- madame Mélanie Arrossaména, directrice adjointe de pôle emploi Saint-Pierre et Miquelon, reçoit délégation temporaire à l'effet de signer les actes visés aux articles 2 , 3, 4, 5, 6 et en matière de recettes au dernier alinea de l'article 9.

### **Article 14 – Abrogation**

La décision No n° 2018-30 DS SPM du 31 juillet 2018 est abrogée.

### **Article 15 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 13 février 2019.

Martine Chong-Wa Numeric,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Normandie

Décision No n° 2019-11 DS Agences du 13 février 2019

## Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein des agences

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

### Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription, tenir à jour la liste, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi, en particulier signer les décisions de radiation, radiation et suppression du revenu de remplacement, cessation d'inscription ou changement de catégorie, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou changement de catégorie et, pour les manquements constatés jusqu'au 31 décembre 2018, formés contre les décisions de radiation :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Nadia Doucene, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarest, référente métiers, pôle emploi Barentin
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf

- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Séverine Revel, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Catherine Leroux, directrice, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Emilie Villers, en mission référente métiers, Pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux

- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe à la directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente métiers, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beauoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Frédéric Jousset, directeur ad interim, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel

- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Cyrille Lagoutte, en mission référent métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Adeline Hoez, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Provinces
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville



- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô – Carentan
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle – Mortagne

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,

- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

**§ 3** Délégation permanente est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les demandes d'aides individuelles à la formation dans la limite de leurs attributions.

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

**§ 4** Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoratoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité, notes de frais et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission, notes de frais et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine et l'outre-mer,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

## **Article 3 – Conventions locales de partenariat**

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

## **Article 4 – Délégués permanents**

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 et § 3 de l'article 1 et aux articles 2 et 3, à titre permanent :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre

- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Barentin
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Catherine Leroux, directrice, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Frédéric Jousset, directeur ad interim, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Provinces
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô – Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

## Article 5 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficiant, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 et § 3 de l'article 1 :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Nadia Doucène, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette

- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarest, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Séverine Revel, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothee Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever

- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Emilie Villers, en mission référente métiers, Pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoît Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe à la directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente métiers, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville

- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Cyrille Lagoutte, en mission référent métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Adeline Hoetz, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô

- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle – Mortagne

A l'article 2 :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Nadia Doucene, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Méлина Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf

- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Séverine Revel, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Dpardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe à la directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville



- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Adeline Hoetz, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne

## Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursement et remise

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Barentin
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Séverine Revel, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Catherine Leroux, directrice, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Frédéric Jousset, directeur ad interim, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux

- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Provinces
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Sylvie Oettyl, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au paragraphe 1 de l'article 6 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Nadia Doucene, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon

- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarest, référente métiers, pôle emploi Barentin
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Emilie Villers, en mission référente métiers, Pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente métiers, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp

- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Cyrille Lagoutte, en mission référent métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Adeline Hoesz, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire

- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle – Mortagne

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

### **§ 3 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Sont ainsi désignés, à titre permanent :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Barentin
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Séverine Revel, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Catherine Leroux, directrice, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Frédéric Jousset, directeur ad interim, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Provinces
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan

- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

Le délégué statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Nadia Doucene, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Méline Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarest, référente métiers, pôle emploi Barentin
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise



- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélia Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Emilie Villers, en mission référente métiers, Pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe à la directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente métiers, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer

- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Cyrille Lagoutte, en mission référent métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Adeline Hoez, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë

- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle – Mortagne

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

### **Article 7 – Courriers accordant une promotion**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, signer les courriers accordant une promotion sur instruction de la directrice régionale ou sur celle d'un représentant de la direction des ressources humaines, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités, après validation par la directrice régionale de Pôle emploi Normandie hormis pour les cadres supérieurs au sens de la CCN ou leurs homologues de droit public.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Barentin
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Rouen Cauchoise

- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Séverine Revel, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Catherine Leroux, directrice, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Frédéric Jousset, directeur ad interim, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Provinces
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

## Article 8 – Abrogation

La décision No n° 2019-02 DS Agences du 8 janvier 2019 est abrogée.

**Article 9 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 13 février 2019.

Martine Chong-Wa-Numeric,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Normandie

Décision No n° 2019-12 DS IPR du 13 février 2019

## **Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables**

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Normandie,

Décide :

### **Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations

- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Caroline Delaune, directrice de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Frédéric Martin, directeur de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche
- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Chantal Davy, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Philippe Soyer, chargé de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Colette Salamone, chargée de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- monsieur Christophe Herpin, chargé de mission au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Barentin
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Catherine Leroux, directrice, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Frédéric Jousset, directeur ad interim, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel

- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Provinces
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Paul Clain, chargé de mission au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Sandrine Bounolleau, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Gilles Catelain, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Valérie Quitteville, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Patrick Leroy, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Nadia Doucene, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors



- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleury, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarest, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Séverine Revel, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélia Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever

- madame Emilie Villers, en mission référente métiers, Pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe à la directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente métiers, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers, pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers, pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel

- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Cyrille Lagoutte, en mission référent métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Adeline Hoez, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Bavielle, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon

- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle – Mortagne

## Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance, pilotage et organisation du travail
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- madame Caroline Delaune, directrice de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Frédéric Martin, directeur de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Jean-Paul Clain, chargé de mission au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Sandrine Bounolleau, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Gilles Catelain, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Valérie Quitteville, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Patrick Leroy, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe à la direction de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche
- monsieur Frédéric Montandrea, directeur territorial délégué Rouen

- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrig Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Chantal Davy, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Colette Salamone, chargée de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- monsieur Christophe Herpin, chargé de mission au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Héline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Barentin
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Catherine Leroux, directrice, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, directeur ad interim, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Frédéric Jousset, directeur ad interim, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Olivier Langlois, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Provinces
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances

- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle - Mortagne

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Nadia Doucene, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Méлина Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Nathalie Brandel, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Aline Desmarest, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf

- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Viviane Python, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Séverine Revel, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Sébastien Ducray, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Emilie Villers, en mission référente métiers, Pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoît Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe à la directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente métiers, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur

- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urozevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Eugénie Forjonel Jamet, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Cyrille Lagoutte, en mission référent métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Adeline Hoez, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Flavie Cinaur, directrice adjointe, pôle emploi Lisieux
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire



- monsieur François De Chivre, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Provinces
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle – Mortagne
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle – Mortagne

### Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Sébastien Billaux, directeur administration – finances – gestion
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros, à :
  - madame Caroline Delaune, directrice de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
  - monsieur Frédéric Martin, directeur de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production

#### **Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF**

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
  - madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
  - monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
  - monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
  - monsieur Sébastien Billaux, directeur administration – finances – gestion
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
  - madame Caroline Delaune, directrice de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
  - monsieur Frédéric Martin, directeur de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production

#### **Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires**

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations

- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de cette même délégation, à titre temporaire :

- madame Caroline Delaune, directrice de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Frédéric Martin, directeur de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production

## Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Caroline Delaune, directrice de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
- monsieur Frédéric Martin, directeur de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production

## Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
  - o monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
  - o monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
  - o madame Caroline Delaune, directrice de production pour les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Orne, au sein de la direction de l'appui à la production
  - o monsieur Frédéric Martin, directeur de production pour les départements du Calvados et de la Manche, au sein de la direction de l'appui à la production
  - o monsieur Jean-Paul Clain, chargé de mission au sein de la direction de l'appui à la production

### **Article 8 – Restriction**

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

### **Article 9 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

### **Article 10 – Abrogation**

La décision No n° 2018-48 DS IPR du 7 décembre 2018 est abrogée.

### **Article 11 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 13 février 2019.

Martine Chong-Wa Numeric,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Normandie

Décision HdF n° 2019-01 DS Dépense du 20 février 2019

## **Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette**

La directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2016-126 du 16 décembre 2016 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

### **Article 1 – Bon à payer d'une opération de dépense, émission ou endos d'un chèque**

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, le bon à payer d'une opération de dépense d'une part et un chèque ou l'endos d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015 à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- monsieur Olivier Delporte, directeur maîtrise des risques
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administration, finances, gestion
- monsieur Pascal Dumont, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- monsieur Jacques Mitermique, responsable de service finances, comptabilité

### **Article 2 – Bon à payer d'une opération de dépense**

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, le bon à payer d'une opération de dépense dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015 :

- madame Sylvie De Clercq, adjointe DSRE en charge de la gouvernance et de l'IPR
- madame Murielle Savary, adjointe DRSE en charge de la communication
- madame Agnès Ménard, directrice développement RH
- madame Daniela Piras directrice relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Sarah Charpentier, responsable de service, relations sociales
- madame Emmanuelle Leroy, adjointe à la direction du développement RH
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- madame Nathalie Declercq, responsable de service emploi, compétences

- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint a la direction des opérations
- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- madame Héléne Wavelet, directrice de la plateforme en charge des activités mutualisées
- monsieur David Furmaniak, responsable de service, services généraux
- monsieur Patrick Klemczak, responsable de service, immobilier

### **Article 3 – Conditions d'exercice des délégations données aux articles 1 et 2**

Pour une même opération de dépense, d'une part, un même délégataire ne peut signer à la fois le bon à payer et le chèque y afférent et, d'autre part, lorsqu'un délégataire est signataire du bon à payer, son supérieur hiérarchique (N+1) ne peut pas être signataire du chèque et vice versa. Il ne peut être dérogé à ce second principe qu'à titre exceptionnel, en cas de nécessité (urgence ou insuffisance momentanée de délégataires).

### **Article 4 – Autorisation de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale**

Délégation permanente est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administration, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administration, finances, gestion
- monsieur Jacques Mitermique, responsable de service finances, comptabilité

à l'effet de donner, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, les autorisations de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015.

### **Article 5 – Abrogation**

La décision HdF n° 2018-71 DS Dépense du 12 octobre 2018 est abrogée.

### **Article 6 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 20 février 2019.

Nadine Crinier,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Hauts-de-France

Décision HdF n° 2019-02 CPLU du 20 février 2019

## Désignation des membres représentant l'établissement à la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Hauts-de-France

La directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France

Vu les articles L.5312-1 et R.5312-4 et suivants du code du travail,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret n° 2012-888 du 17 juillet 2012 modifiant les dispositions relatives aux commissions paritaires compétentes pour les agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la décision DG n° 2012-687 du 13 novembre 2012 fixant le règlement intérieur des commissions paritaires nationales et locales,

Vu la décision DG n° 2016-64 du 14 juin 2016 relative à la composition et aux attributions des commissions paritaires nationales et locales,

Décide :

### Article 1

Sont désignés en qualité de membres représentant l'établissement aux commissions paritaires locales de Pôle emploi Hauts-de-France :

- madame Florence Hermel, responsable de service gestion et développement des ressources humaines et formation
- monsieur Olivier Marmuse, responsable de service direction territoriale Nord
- madame Laurence Dangremont, chargé de développement RH
- monsieur Guillaume Hugot, chargé de développement RH
- madame Amandine Perez, adjointe responsable de service, santé, qualité de vie au travail
- madame Sarah Charpentier, responsable de service, relations sociales
- monsieur Vincent Magdziarek, chargé de développement RH
- madame Jennifer Marotte, chargé de développement RH
- madame Nathalie Amarias, chargé de développement RH

### Article 2

En cas d'absence de la directrice régionale, présidente de droit de la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Hauts-de-France, sont désignés présidents suppléants de la commission paritaire locale unique de Pôle emploi Hauts-de-France :

- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Agnès Ménard, directrice développement RH
- madame Fabienne Mouquet, cheffe incubateur et en charge du développement managérial
- madame Daniela Piras, directrice relations sociales et de QVT
- madame Emmanuelle Leroy, adjointe à la direction du développement RH
- monsieur Fabien Manouvrier, directeur territorial Nord
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- monsieur Didier Thomas, directeur territorial Pas de Calais
- monsieur Jean Pierre Tabeur, directeur territorial Aisne et Somme
- madame Sabine Préciado Lanza, directrice territoriale Oise
- monsieur Gilles Desrumaux, directeur territorial délégué hainaut
- monsieur Pascal Lollivier, directeur territorial délégué Versant Nord Est
- madame Hélène Schaeffer, directrice territoriale déléguée Lille
- monsieur Benoît Petit, directeur territorial délégué Flandres
- madame Catherine Renard, directrice territoriale déléguée Béthune Henin

- monsieur Jean Luc Derambure, directeur territorial déléguée Arras Lens
- madame Cathy Marcurat, directrice territoriale déléguée Littoral
- madame Estelle Charles, directrice territoriale délégué Aisne
- madame Béatrice Fossier, directrice territoriale délégué Oise
- madame Sylvie Dewaele, directrice territoriale déléguée Somme

### **Article 3 – Abrogation**

La décision HdF n° 2018-76 CPLU du 26 octobre 2018 est abrogée.

### **Article 4 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 20 février 2019.

Nadine Crinier,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Hauts-de-France



Décision HdF n° 2019-03 VIAP du 20 février 2019

## Composition de la commission régionale de validation interne de compétences et d'acquis professionnels

La directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5312-1 et suivants jusqu'à L.5313-14 et R.5312-4, R.5312-5 et R.5312-6 à R.5312-32,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi et notamment ses articles 7-2 et 8-2

Vu la décision n° 2006-282 du 15 février 2006 relative aux modalités de validation interne de compétences et d'acquis professionnels (VIAP sur dossier), abrogeant la décision n° 2004-670 du 27 mai 2004,

Décide :

### Article 1

Il est institué une commission régionale de validation interne de compétence et d'acquis professionnels pour les niveaux d'emplois I à IVA en application des dispositions de l'article 4 de la décision susvisée. Les membres de cette commission sont désignés comme suit :

- madame Fabienne Mouquet cheffe incubateur et en charge du développement managérial
- madame Florence Hermel, responsable de service gestion et développement des ressources humaines et formation
- monsieur Antonio Dos Santos, chargé de mission développement managérial
- madame Françoise Depecker, chargée de mission développement managérial
- madame Véronique Blondeel, agent Pôle emploi

### Article 2

Madame Agnès Ménard, directrice développement RH préside la commission régionale de validation interne de compétence et d'acquis professionnels

En son absence, elle est suppléée par madame Emmanuelle Leroy, adjointe à la direction du développement RH.

### Article 3

La décision HdF n° 2018-68 DS VIAP du 28 octobre 2018 est abrogée.

### Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 20 février 2019.

Nadine Crinier,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Hauts de France

Décision HdF n° 2019-04 DS DT du 20 février 2019

## **Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France sein des directions territoriales**

La directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-19, R. 5312-25 à R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi.

Décide :

### **Article 1 – Ordre de service, acte, correspondance, congés et autorisations d'absence**

Délégation de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 3 § 1, 3 § 2 et 3 § 3 de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de la direction territoriale, ainsi que les ordres de mission / autorisation de déplacements et états de frais de déplacement des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements en France métropolitaine et en Belgique.
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement et les décisions d'attribution de primes et indemnités des personnels placés sous leur autorité

### **Article 2 – Conventions départementales, territoriales et locales de partenariat**

Délégation de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 3 § 1 et § 2 de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public départemental, territorial ou local de l'emploi ainsi que :

- 1°) signer les conventions et actes y afférents conclus dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie territoriale, à l'exception de celles et ceux entraînant un impact financier ou un impact sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;

- 2°) initier, négocier et signer les conventions locales, territoriales ou, départementales, de subvention après obtention du visa de la direction stratégie et relations extérieures ou du service en charge du partenariat Pôle emploi Hauts de France
- 3°) signer les autres accords et actes y afférents dont la direction territoriale a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

### Article 3 – Délégués

§ 1 Bénéficient des délégations visées aux articles 1 et 2, à titre permanent :

- monsieur Fabien Manouvrier, directeur territorial Nord
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- monsieur Didier Thomas, directeur territorial Pas de Calais
- monsieur Jean Pierre Tabeur, directeur territorial Aisne et Somme
- madame Sabine Préciado Lanza, directrice territoriale Oise

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficient des mêmes délégations à titre temporaire et dans la limite de leurs attributions, à l'exclusion de la délégation de signature visant les ordres de mission / autorisation de déplacements, états de frais de déplacement et autorisation d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements en Belgique :

- monsieur Gilles Desrumaux, directeur territorial délégué Hainaut
- monsieur Benoît Petit, directeur territorial délégué Flandres
- madame Hélène Schaeffer, directrice territoriale déléguée Lille
- monsieur Pascal Lollivier, directeur territorial délégué Versant Nord Est
- madame Catherine Renard, directrice territoriale déléguée Béthune Hénin
- monsieur Jean Luc Derambure, directeur territorial déléguée Arras Lens
- madame Cathy Marcurat, directrice territoriale déléguée Littoral
- madame Estelle Charles, directrice territoriale déléguée Aisne
- madame Béatrice Fossier, directrice territoriale déléguée Oise
- madame Sylvie Dewaele, directrice territoriale déléguée Somme

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées aux § 1 et 2 du présent article, bénéficient des délégations se rapportant à l'article 1, à titre temporaire et dans la limite de leur périmètre d'attribution, à l'effet de signer tout ordre de service, acte et correspondance interne nécessaire au fonctionnement général de la direction territoriale ainsi que les ordres de mission / autorisation de déplacements, états de frais de déplacement et autorisation d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements en France métropolitaine :

- monsieur Olivier Marmuse, responsable de service direction territoriale Nord
- monsieur Jerome Vagniez, responsable de service direction territoriale Pas de Calais

### Article 4 – Prestations en trop perçues : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

§ 1 Délais de paiement

Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- monsieur Fabien Manouvrier, directeur territorial Nord
- monsieur Gilles Desrumaux directeur territorial délégué Hainaut
- monsieur Benoît Petit, directeur territorial délégué Flandres
- madame Hélène Schaeffer, directrice territoriale déléguée Lille

- monsieur Pascal Lollivier, directeur territorial délégué Versant Nord Est
- monsieur Didier Thomas, directeur territorial Pas de Calais
- madame Catherine Renard, directrice territoriale déléguée Béthune Hénin
- monsieur Jean Luc Derambure, directeur territorial déléguée Arras Lens
- madame Cathy Marcurat, directrice territoriale déléguée Littoral
- madame Sabine Préciado Lanza, directrice territoriale Oise
- madame Béatrice Fossier, directrice territoriale déléguée Oise
- monsieur Jean Pierre Tabeur, directeur territorial Aisne et Somme
- madame Estelle Charles, directrice territoriale déléguée Aisne
- madame Sylvie Dewaele, directrice territoriale déléguée Somme

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop perçues dans la limite de 24 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 24 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes listées à l'article 4 § 1, bénéficient des mêmes délégations dans la limite de 24 mois , à titre temporaire et dans leur périmètre d'attribution :

- monsieur Olivier Marmuse, responsable de service direction territoriale Nord
- monsieur Jerome Vagniez, responsable de service direction territoriale Pas de Calais

Chaque délégataire ci avant désigné du présent paragraphe statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées dans la limite de son périmètre d'attribution.

## **§ 2 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Fabien Manouvrier, directeur territorial Nord
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- monsieur Didier Thomas, directeur territorial Pas de Calais
- madame Sabine Préciado Lanza, directrice territoriale Oise
- monsieur Jean Pierre Tabeur, directeur territorial Aisne et Somme

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 1000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes bénéficient de la même délégation :

- monsieur Gilles Desrumaux directeur territorial délégué Hainaut
- monsieur Benoît Petit, directeur territorial délégué Flandres
- madame Hélène Schaeffer, directrice territoriale déléguée Lille
- monsieur Pascal Lollivier, directeur territorial délégué Versant Nord Est
- madame Catherine Renard, directrice territoriale déléguée Béthune Hénin
- monsieur Jean Luc Derambure, directeur territorial déléguée Arras Lens
- madame Cathy Marcurat, directrice territoriale déléguée Littoral

- madame Estelle Charles, directrice territoriale délégué Aisne
- madame Béatrice Fossier, directrice territoriale délégué Oise
- madame Sylvie Dewaele, directrice territoriale déléguée Somme
- monsieur Olivier Marmuse, responsable de service direction territoriale Nord
- monsieur Jerome Vagniez, responsable de service direction territoriale Pas de Calais

Chaque délégataire désigné au présent paragraphe statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées dans la limite de son périmètre d'attribution.

### § 3 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Fabien Manouvrier, directeur territorial Nord
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- monsieur Didier Thomas, directeur territorial Pas de Calais
- madame Sabine Préciado Lanza, directrice territoriale Oise
- monsieur Jean Pierre Tabeur, directeur territorial Aisne et Somme

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 1000 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes bénéficient de la même délégation :

- monsieur Gilles Desrumaux directeur territorial délégué Hainaut
- monsieur Benoît Petit, directeur territorial délégué Flandres
- madame Hélène Schaeffer, directrice territoriale déléguée Lille
- monsieur Pascal Lollivier, directeur territorial délégué Versant Nord Est
- madame Catherine Renard, directrice territoriale déléguée Béthune Hénin
- monsieur Jean Luc Derambure, directeur territorial déléguée Arras Lens
- madame Cathy Marcurat, directrice territoriale déléguée Littoral
- madame Estelle Charles, directrice territoriale délégué Aisne
- madame Béatrice Fossier, directrice territoriale délégué Oise
- madame Sylvie Dewaele, directrice territoriale déléguée Somme
- monsieur Olivier Marmuse, responsable de service direction territoriale Nord
- monsieur Jerome Vagniez, responsable de service direction territoriale Pas de Calais

### Article 5 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement

Délégation permanente de signature est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France et pour les manquements constatés à compter du 1er janvier 2019, les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de radiation ou de radiation et de suppression du revenu de remplacement, à :

- monsieur Fabien Manouvrier, directeur territorial Nord
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- monsieur Didier Thomas, directeur territorial Pas de Calais
- madame Sabine Préciado Lanza, directrice territoriale Oise
- monsieur Jean Pierre Tabeur, directeur territorial Aisne et Somme

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au présent article, bénéficient de la même délégation à titre temporaire :

- monsieur Gilles Desrumaux, directeur territorial délégué Hainaut
- monsieur Benoît Petit, directeur territorial délégué Flandres
- madame Hélène Schaeffer, directrice territoriale déléguée Lille
- monsieur Pascal Lollivier, directeur territorial délégué Versant Nord Est
- madame Catherine Renard, directrice territoriale déléguée Béthune Hénin
- monsieur Jean Luc Derambure, directeur territorial déléguée Arras Lens
- madame Cathy Marcurat, directrice territoriale déléguée Littoral
- madame Estelle Charles, directrice territoriale déléguée Aisne
- madame Béatrice Fossier, directrice territoriale déléguée Oise
- madame Sylvie Dewaele, directrice territoriale déléguée Somme

### **Article 6 – Plaintes sans constitution de partie civile**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 3 § 1 et § 2 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction territoriale.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire les personnes désignées à l'article 3 § 3.

### **Article 7 – Abrogation**

La décision HdF n° 2018-74 DS DT du 26 octobre 2018 est abrogée.

### **Article 8 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 20 février 2019.

Nadine Crinier,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Hauts de France

Décision HdF n° 2019-05 CMC du 20 février 2019

## Composition de la commission des marchés constituée auprès de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France

La directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-10, R. 5312-6 19°), R. 5312-23, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi approuvé par délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi, notamment son article 9,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Décide :

### Article 1

Sont membres, avec voix délibérative, de la commission des marchés constituée auprès de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France en application des dispositions de l'article 9 du règlement intérieur susvisé :

- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administration, finances et gestion, qui assure la présidence
- un représentant du ou des services à l'origine du marché public ou, en cas de marché public coordonné dans les conditions prévues au chapitre III de la partie du règlement intérieur susvisé, un représentant de chacune des structures participant à la coordination ou, en cas de marché public coordonné répondant aux besoins en formation, hébergement et restauration des campus, un représentant de chacune des directions régionales et du campus,
- un représentant du service en charge des achats, marchés et approvisionnements
- un représentant du service en charge des affaires juridiques qui en assure le secrétariat
- un représentant du service finances comptabilité

Sont en outre membres, avec voix consultative, de la commission des marchés publics constituée auprès de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France en application des dispositions de l'article 9 du règlement intérieur susvisé:

- le contrôleur général économique et financier auprès de Pôle emploi ou son représentant,
- le cas échéant, un ou plusieurs agents de Pôle emploi ou personnalités extérieures dont la participation présente un intérêt au regard de l'objet de la consultation, convoqués pour la réunion considérée de la commission.

### Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Marc Antoine Chabot, monsieur Hervé Devaux directeur adjoint administration, finances et gestion assure la présidence de la commission. En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Marc Antoine Chabot et de monsieur Hervé Devaux, monsieur Roger Demaret, directeur régional adjoint en charge des opérations assure la présidence de la commission.

### Article 3 - Abrogation

La décision HDF n° 2018-60 CMC du 30 août 2018 est abrogée.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 20 février 2019.

Nadine Crinier,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Hauts de France



Décision HdF n° 2019-06 DS DR du 20 février 2019

## Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France au sein de la direction régionale

La directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France

Vu le code du travail, notamment ses articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, L.5312-8, L.5312-9, L.5312-10, L.5312-13, R.5312-4 à R.5312-6, R.5312-19 et R.5312-23 à R.5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu, ensemble, l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés de Pôle emploi

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n° 2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

### Section 1 – Fonctionnement général

#### Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, dans la limite de leurs attributions :

- 1°) les correspondances se rapportant aux activités du service, les instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Hauts de France et les correspondances avec ses partenaires institutionnels,

- 2°) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes, des promotions et indemnités,
- 3°) les ordres de mission / autorisation de déplacements, les états de frais de déplacement et autorisations d'utiliser un véhicule, des agents placés sous leur autorité se rapportant à des déplacements en France et à l'étranger

**§ 2** Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
- monsieur Pascal Dumont, directeur de la stratégie et des relations extérieures

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 2 du présent article, bénéficient de la même délégation, à l'exclusion des déplacements hors de France métropolitaine et Belgique à titre temporaire et dans la limite de leurs attributions :

- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- monsieur Olivier Delporte, directeur maîtrise des risques
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Olga Meurisse, adjointe à la DSRE en charge du partenariat, relations extérieures, statistiques études et évaluation
- madame Sylvie De Clercq, adjointe DSRE en charge de la gouvernance et de l'IPR, coordination de projets
- madame Murielle Savary, adjointe DRSE en charge de la communication
- madame Agnès Ménard, directrice développement RH
- madame Daniela Piras directrice relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Emmanuelle Leroy, adjointe à la direction du développement RH
- monsieur Cyril Suquet, médiateur

**§ 4** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées aux § 2 et 3 du présent article, bénéficient de la même délégation, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Hauts de France visé au 1° du § 1 et des ordres de mission / autorisation de déplacements, états de frais de déplacement et autorisations d'utiliser un véhicule, des agents placés sous leur autorité se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine, à titre temporaire et dans la limite de leurs attributions :

- madame Thérèse Salmon, responsable de service innovation et RSE
- madame Sarah Charpentier, responsable de service, relations sociales,
- madame Amandine Perez, adjointe responsable de service, santé, qualité de vie au travail
- madame Valérie Hacq, responsable de service, pilotage et de la performance sociale
- madame Florence Hermel, responsable de service gestion et développement des ressources humaines et formation
- madame Valerie Hau, responsable de service, gestion et administration du personnel
- monsieur Antoine Lobbedez, responsable de service gestion IPR
- madame Karin Pecoul responsable de service communication
- madame Murielle Klemczak-Gallieue responsable de service partenariats, territorialisation et relations extérieurs
- monsieur Didier Parent, responsable de service investigations
- madame Anne Demay, responsable de service, prévention et lutte contre la fraude
- monsieur Eric Meunier responsable de service, gestion des risques et contrôle interne
- monsieur Patrick Klemczak, responsable de service, immobilier

- monsieur Paulo Bica, responsable d'équipe support, gestion de patrimoine au sein du service immobilier
- monsieur Dominique Corbisier, responsable d'équipe support, travaux et maintenance au sein du service immobilier
- madame Frédérique Colonello, responsable de service, sécurité des personnes et des biens
- madame Faïza Bellahcene, responsable de service affaires juridiques
- madame Sylvie Serre, responsable de service achats, marchés approvisionnements
- madame Françoise Parzysz, responsable d'équipe support, approvisionnements
- monsieur David Furmaniak, responsable de service, services généraux
- monsieur Joël Luron, responsable d'équipe support, moyens généraux
- madame Caroline Hue, responsable de service contrôle de gestion
- monsieur Jacques Mitermique, responsable de service finances, comptabilité
- monsieur Grégory Descatoire, responsable d'équipe support comptabilité
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation et missionné adjoint a la direction des operations
- madame Nathalie Declercq, responsable de service emploi, compétences
- madame Severine Veret, responsable d'équipe support, réglementation et indemnisation
- madame Charlotte Caulliez, responsable d'équipe support, dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi
- madame Marjorie Cailbeaux, responsable d'équipe support, recrutement, entreprises
- monsieur Jean Claude Fernandes, responsable de service organisation du travail, déploiements et évaluations
- monsieur Yannick Denimal, responsable de service, pilotage, performance, études et statistiques
- madame Corina Paris, responsable d'équipe support études et statistiques
- madame Laurence Duprez, responsable de service, cellule FSE

## Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

### Article 2 – Achat de fournitures et de services

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maitrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse , directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes et décisions nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, à l'exception de la signature des marchés eux-mêmes, de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 En cas d'absence ou d'empêchement de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, délégation temporaire est donnée à monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, dans la limite de ses attributions et en matière d'achat de fournitures et services, les marchés et accords-cadres d'un montant supérieur à 207 000 euros HT, les avenants à ces marchés et accords-cadres

quel que soit leur objet, les ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de l'exécution de ces marchés et accords-cadres et ayant une incidence financière, les actes emportant résiliation de ces marchés et accords-cadres, ainsi que les autres actes et décisions nécessaires à la passation, à l'attribution et à l'exécution de ces marchés et accords-cadres.

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes et décisions nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, à l'exception de la signature des marchés eux-mêmes, de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficient des délégations mentionnées au présent § 3 :

- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation et missionné adjoint à la direction des opérations
- monsieur Olivier Delporte, directeur maîtrise des risques
- monsieur Pascal Dumont, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- madame Murielle Savary, adjointe DRSE en charge de la communication
- monsieur Patrick Klemczak, responsable de service, immobilier
- madame Sylvie Serre, responsable de service achats, marchés approvisionnements
- monsieur David Furmaniak, responsable de service, services généraux

**§ 4** Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Agnès Ménard, directrice développement RH
- madame Daniela Piras directrice relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Emmanuelle Leroy, adjointe à la direction du développement RH
- madame Florence Hermel, responsable de service gestion et développement des ressources humaines et formation
- madame Sarah Charpentier, responsable de service, relations sociales
- madame Amandine Perez, adjointe responsable de service, santé, qualité de vie au travail
- madame Fabienne Mouquet, cheffe incubateur et en charge du développement managérial
- madame Karin Pecoul responsable de service communication
- madame Frédérique Colonello, responsable de service, sécurité des personnes et des biens
- madame Nathalie Declercq, responsable de service emploi, compétences
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation et missionné adjoint à la direction des opérations
- monsieur Paulo Bica, responsable d'équipe support, gestion de patrimoine sein du service immobilier
- monsieur Dominique Corbisier, responsable d'équipe support, travaux et maintenance sein du service immobilier
- monsieur Joël Luron, responsable d'équipe support, moyens généraux
- madame Sylvie De Clercq, adjointe DSRE en charge de la gouvernance et de l'IPR
- madame Olga Meurisse, adjointe à la DSRE en charge du partenariat, relations extérieures, statistiques Etudes et Evaluation

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Chaque délégataire ci-avant désigné aux § 1, 2, 3 et 4 du présent article statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées dans la limite de son périmètre d'attribution.

### **Article 3 – Marchés de travaux**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, à l'exception de la signature des marchés eux-mêmes de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, délégation temporaire est donnée à monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, dans la limite de ses attributions et en matière de travaux, les marchés et accords-cadres d'un montant supérieur à 207 000 euros HT, les avenants à ces marchés et accords-cadres quel que soit leur objet, les ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de l'exécution de ces marchés et accords-cadres et ayant une incidence financière, les actes emportant résiliation de ces marchés et accords-cadres, ainsi que les autres actes et décisions nécessaires à la passation, à l'attribution et à l'exécution de ces marchés et accords-cadres.

**§ 3** Délégation permanente de signature est donnée à messieurs Patrick Klemczak, responsable de service, immobilier et David Furmaniak, responsable de service des services généraux à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, dans la limite de leurs attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT,, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes et décisions nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation, à leur attribution et à leur exécution, à l'exception de la signature des marchés eux-mêmes de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires mentionnés au présent § 3 bénéficie de la même délégation a titre temporaire :

- madame Sylvie Serre, responsable de service achats, marchés approvisionnements

§ 4 Délégation permanente de signature est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT à :

- monsieur Paulo Bica, responsable d'équipe support, gestion de patrimoine sein du service immobilier
- monsieur Dominique Corbisier, responsable d'équipe support, travaux et maintenance sein du service immobilier
- monsieur Joël Luron, responsable d'équipe support, moyens généraux

Chaque délégataire ci-avant désigné aux § 1, 2, 3 et 4 du présent article statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées dans la limite de son périmètre d'attribution.

#### **Article 4 – Achat de prestations de service au bénéfice des demandeurs d'emploi et de formations conventionnées**

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, dans la limite de leurs attributions :

- les bons et lettres de commande de prestations de service au bénéfice des demandeurs d'emploi
- les sollicitations, accords sur devis, les bons de commande, et ordres de service émis dans le cadre des marchés de service de formations professionnelles à :
  - o monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - o monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
  - o monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
  - o monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
  - o monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
  - o madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad intérim directrice territoriale Nord
  - o madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
  - o monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
  - o monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
  - o madame Nathalie Declercq, responsable de service emploi, compétences
  - o monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
  - o madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
  - o madame Helene Wavelet, directeur des plateformes d'activités centralisées
  - o madame Charlotte Caulliez, responsable d'équipe support, dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi
  - o madame Marjorie Cailbeaux, responsable d'équipe support, recrutement, entreprises

Chaque délégataire ci-avant désigné au présent article statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées dans la limite de son périmètre d'attribution.

#### **Article 5 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers**

Délégation permanente de signature est donnée à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, dans la limite de leurs attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers,
- les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article

à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations

- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, délégation temporaire est donnée à monsieur Patrick Klemczak, responsable de service immobilier, pour la seule délégation de signer les baux que Pôle emploi y ait la qualité de preneur ou bailleur ainsi que les recours gracieux y afférents.

### Article 6 – Autres contrats

Délégation permanente de signature est donnée aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, à l'effet de signer les conventions locales et territoriales ou départementales de partenariat avec incidence financière ou impact sur la gestion des ressources humaines, les contrats de portée régionale de partenariat, les contrats de subvention ou de vente de services d'insertion, de reclassement ou de promotion professionnels, ainsi que tout acte, pièce, et autre document y afférent, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L.5424-2 du code du travail à :

- monsieur Roger Demaret directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- monsieur Pascal Dumont, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- madame Olga Meurisse, adjointe à la DSRE en charge du partenariat, relations extérieures, statistiques Etudes et Evaluation,
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad intérim directrice des opérations
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance

Chaque délégataire ci-avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre leurs décisions afférentes aux contrats et conventions mentionnées au présent article dans la limite de leur périmètre d'attribution.

## Section 3 – Ressources humaines

### Article 7 – Gestion des ressources humaines

§ 1 -Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- madame Agnès Ménard, directrice développement RH
- madame Daniela Piras directrice relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Emmanuelle Leroy, adjointe à la direction du développement RH

à l'effet de signer au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, dans la limite de leurs attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,

- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
  - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
  - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.
- les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article dans la limite de leur périmètre d'attribution.

**§ 2 – Délégation permanente de signature est donnée à :**

- madame Daniela Piras directrice relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Sarah Charpentier, responsable de service, relations sociales
- madame Amandine Perez, adjointe responsable de service, santé, qualité de vie au travail
- madame Valerie Hau, adjointe au responsable de service, gestion et administration du personnel

à l'effet de signer au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, dans la limite de leurs attributions

- les actes de gestion relatifs aux états de présence des agents sous contrats aidés, au sein de Pôle emploi Hauts de France
- les notes de frais afférents aux déplacements des élus et représentants du personnel de Pôle emploi Hauts de France

## **Section 4 – Recouvrement**

### **Article 8 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R.1235-1 du code du travail est demandé,
- les décisions relatives aux aides et mesures en faveur des entreprises,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 2 du présent article, bénéficiaire de la même délégation à titre temporaire :



- monsieur Hervé Devaux directeur adjoint administration, finances et gestion
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance

## Article 9 – Contraintes

### § 1 - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources :

Délégation permanente de signature est donnée à messieurs Roger Démaret et Jean-Marie Fontenelle, directeurs régionaux adjoints à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue du recouvrement des contributions, cotisations et majorations de retard et autres ressources visées à l'article 8 § 1 et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation à titre temporaire :

- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad intérim directrice territoriale Nord
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad intérim directrice des opérations
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance

### § 2 - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée à messieurs Roger Démaret et Jean-Marie Fontenelle, directeurs régionaux adjoints, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation à titre temporaire :

- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
- monsieur Yannick Szygulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance

### § 3 - Contraintes délivrées dans le cadre de l'article L. 1235-4 du code du travail

Délégation permanente de signature est donnée à Roger Démaret et Jean-Marie Fontenelle, directeurs régionaux adjoints à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte, conformément à l'article L.1235-4 du code du travail, en vue de recouvrer auprès de l'employeur fautif tout ou partie des allocations de chômage versées par Pôle emploi, pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage, et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad intérim directrice territoriale Nord

- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad intérim directrice des opérations
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance

**Article 10 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non valeur**

**§ 1 – Délais de remboursement**

1°) Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord

pour, au nom de la directrice régionale Hauts de France :

- dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, procéder au recouvrement des prestations d'assurance chômage en trop versées et statuer sur les demandes de délais de paiement de celles-ci sans limite de durée.
- dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, procéder au recouvrement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion et statuer sur les demandes de délais de paiement, de celles-ci , sans limite de durée.

2°) Délégation permanente de signature est donnée à :

- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
- monsieur Arnaud Flon, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- madame Nathalie Richard, juriste au sein du service appui, juridique et contentieux

pour au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France :

- dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées, dans la limite de 48 mois et sans limitation de durée en matière de médiation pénale,
- dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pole emploi une convention de gestion, dans la limite de 48 mois et sans limitation de durée en matière de médiation pénale.

**§ 2 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations

- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion quel que soit le montant de ces prestations.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes :

- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad intérim directrice des opérations
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- monsieur Arnaud Flon, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- madame Nathalie Richard, juriste au sein du service appui juridique et contentieux

bénéficient de la même délégation, à titre temporaire lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros.

### § 3 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques

pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes :

- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- monsieur Arnaud Flon, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- madame Nathalie Richard, juriste au sein du service appui juridique et contentieux

bénéficient de la même délégation, à titre temporaire lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2 000 euros.

Chaque délégataire ci-avant désigné aux § 1 et 2 du présent article statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées dans la limite de son périmètre d'attribution.

## Section 5 – Décisions sur recours

### Article 11 – Recours préalables obligatoires et recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
- monsieur Yannick Szygulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- monsieur Olivier Delporte, directeur maîtrise des risques
  - o à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R.5312-4 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L 5424.1 du même code,
  - o en cas d'absence ou d'empêchement des personnes compétentes au sein des directions territoriales et pour des manquements constatés à compter du 1er janvier 2019, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre une décision de radiation ou de radiation et de suppression du revenu de remplacement.

## Section 6 – Contrôle de la recherche d'emploi

### Article 12 – Contrôle de la recherche d'emploi

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France], en matière de contrôle de la recherche d'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions de radiation et les décisions de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement pour défaut de justification de l'accomplissement d'actes positifs et répétés en vue de rechercher un emploi, de créer, de reprendre ou de développer une entreprise, telles que prévues aux articles R. 5412-1 et R. 5426-3 du même code.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
- madame Hélène Wavelet directrice de la plateforme des activités centralisées CRE
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
- monsieur Smail Dhamene, responsable d'équipe au sein de la plateforme de services à distance

### Article 13 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement

**§ 1** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes compétentes au sein des directions territoriales ,délégation de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires prévus aux articles R. 5412-8 et R. 5426-11 du code du travail formés à l'encontre d'une décision de radiation ou d'une décision de radiation et de

suppression de tout ou partie du revenu de remplacement prise sur le fondement de l'article 12 de la présente décision et pour des manquements constatés à compter du 1er janvier 2019.

**§ 2** - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1 du présent article :

- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance

## Section 7 – Prévention des fraudes

### Article 14 – Prévention des fraudes

**§ 1** – Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Olivier Delporte, directeur maîtrise des risques

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France et dans la limite de leurs attributions :

- les correspondances se rapportant aux activités du service prévention des fraudes
- dans le cadre des activités du service prévention des fraudes, les demandes de pièces, les documents, décisions et actes utiles et nécessaires à la prévention et à la lutte contre la fraude

**§ 2** – En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires permanents mentionnés au paragraphe 1 du présent article, bénéficiaire respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Anne Demay, responsable de service, prévention et lutte contre la fraude
- madame Frédérique Arson, chargée de mission prévention et lutte contre la fraude

Chaque délégataire ci-avant désigné dans le présent article statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article dans la limite de leur périmètre d'attribution.

## Section 8 – Plaintes, contentieux et transactions

### Article 15 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Paulo Bica, responsable d'équipe support, gestion de patrimoine sein du service immobilier
- monsieur Dominique Corbisier, responsable d'équipe support, travaux et maintenance sein du service immobilier
- madame Frédérique Colonello, responsable de service, sécurité des personnes et des biens
- madame Véronique Furlan, chargée de mission sécurité

à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France et dans la limite de leurs attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale.

En cas d'absence ou d'empêchement :

- monsieur David Gambier, chargé de sécurité
- monsieur Frédéric Martin, chargé de sécurité
- monsieur Jean Paul Beaucourt, chargé de sécurité
- monsieur Bertrand Sellier, gestionnaire de sécurité

bénéficiaire de la même délégation à titre temporaire.

### Article 15 – Contentieux « réglementation »

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France et dans la limite de leurs attributions, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Hauts de France ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article I de la délibération susvisée n°2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
- monsieur Yannick Szygulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
- monsieur Arnaud Flon, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- madame Nathalie Richard, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
- madame Hélène Wavelet directrice de la plateforme des activités centralisées CRE

### Article 16 – Contentieux « fraudes »

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Olivier Delporte, directeur maîtrise des risques
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, dans la limite de leurs attributions, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de Cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Hauts de France ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article I de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, et des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces délégataires mentionnés dans le présent article, bénéficient à titre temporaire de la même délégation :

- madame Anne Demay, responsable de service, prévention et lutte contre la fraude
- madame Frédérique Arson, chargé de mission prévention et lutte contre la fraude
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
- monsieur Yannick Szygulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations

- monsieur Arnaud Flon, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- madame Nathalie Richard, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées

#### **Article 17 – Contentieux « ressources humaines »**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France dans la limite de leurs attributions, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, §2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

#### **Article 18 – Autres contentieux**

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France dans la limite de leurs attributions, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Hauts de France ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges visés aux points b-1° à b-4° de l'article I de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur, des litiges concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ou mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires mentionnés dans le présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Faïza Bellahcene, responsable de service affaires juridiques
- madame Valérie Bonzom, juriste au sein du service affaires juridiques
- monsieur Hakim Bourbia, juriste au sein du service affaires juridiques

## Article 19 – Transactions

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de leurs attributions, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 50 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article III de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012.

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires mentionnés dans le présent article bénéficient à titre temporaire de la délégation de transiger pour un montant total strictement inférieur à 10 000 euros, dans les cas se rapportant à leurs décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article III de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012 :

- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Olivier Delporte, directeur maîtrise des risques
- monsieur Pascal Dumont, directeur de la stratégie et des relations extérieures
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
- missionnée ad interim directrice des opérations
- madame Daniela Piras directrice relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Agnès Ménard, directrice développement RH

## Section 9 – Divers

### Article 20 – Production au passif des entreprises en procédure collective et autres recouvrements de créances

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
- monsieur Arnaud Flon, juriste au sein du service appui juridique et contentieux
- madame Nathalie Richard, juriste au sein du service appui juridique et contentieux

à l'effet de signer au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- l'ensemble des décisions relatives au recouvrement de créances autres que celles visées à la section 4 « Recouvrement » de la présente décision, engager et conduire les voies d'exécution y afférant
- les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 8 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective



## Article 21 – Hygiène, santé et sécurité au travail

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion
- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Daniela Piras directrice relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Agnès Ménard, directrice développement RH

à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France en matière d'hygiène, de santé, de sécurité au travail, les décisions et actes nécessaires pour assurer le respect des dispositions législatives et réglementaires s'imposant en la matière à l'employeur à l'égard des personnels, usagers et tiers, ainsi qu'en matière de sécurité des biens de Pôle emploi dans l'ensemble des sites dans le ressort territorial de la direction régionale, y compris celui du campus et au cours des déplacements de l'ensemble des personnels de Pôle emploi. Hauts de France

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires permanents mentionnés au présent article, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Frédérique Colonello, responsable de service, sécurité des personnes et des biens
- madame Véronique Furlan, chargé de mission sécurité
- madame Sarah Charpentier, responsable de service, relations sociales
- madame Amandine Perez, adjointe responsable de service, santé, qualité de vie au travail

Chaque délégataire ci-avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article dans la limite de son périmètre d'attribution.

## Article 22 – Prévention et traitement des agressions au sein de Pôle emploi

Délégation permanente de signature est donnée à :

- monsieur Roger Démaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Marie Fontenelle, directeur régional adjoint en charge de la maîtrise des risques
- monsieur Dominique De Gryse, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Marc Antoine Chabot, directeur administratif, finances et gestion

à l'effet de signer, en matière de sécurité au travail, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts de France et dans la limite de leurs attributions :

- les actes et décisions pour assurer la prévention et le traitement des agressions contre Pôle emploi,
- porter plainte, y compris avec constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, pour tout acte ou tout fait intéressant la sécurité au travail.

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires permanents mentionnés au présent article, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Hervé Devaux, directeur adjoint administratif, finances et gestion
- madame Agnès Ménard, directrice développement RH
- madame Daniela Piras directrice relations sociales et qualité de vie au travail
- madame Emmanuelle Leroy, adjointe à la direction du développement RH
- madame Frédérique Colonello, responsable de service, sécurité des personnes et des biens
- madame Véronique Furlan, chargé de mission sécurité
- madame Sarah Charpentier, responsable de service, relations sociales
- madame Amandine Perez, adjointe responsable de service, santé, qualité de vie au travail

Chaque délégataire ci-avant désigné statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article dans la limite de son périmètre d'attribution.

**Article 23 – Abrogation**

La décision HdF n° 2018-72 DS DR du 26 octobre 2018 est abrogée

**Article 24 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 20 février 2019.

Nadine Crinier,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Hauts de France

Décision HdF n° 2019-07 DS Agences du 20 février 2019

## Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France au sein des agences

La directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la loi n°2011-893 du 28 juillet 2011 pour le développement de l'alternance et de la sécurisation des parcours professionnels,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu l'accord national interprofessionnel du 8 décembre 2014 relatif au contrat de sécurisation professionnel,

Vu la convention du 26 janvier 2015 relative au contrat de sécurisation professionnelle (CSP),

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010

Vu la décision n° 2018-75 du 26 juin 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2015-44 du 16 septembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

### Article 1 – Placement et service des prestations

**§ 1** Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom de la de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription, tenir à jour la liste, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi, en particulier signer les décisions de radiation, radiation et suppression du revenu de remplacement, cessation

d'inscription ou changement de catégorie, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre les décisions de cessation d'inscription ou changement de catégorie et, pour les manquements constatés jusqu'au 31 décembre 2018, formés contre les décisions de radiation :

- madame Stephanie Peulevy, directrice de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Eric Brouland, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Emmanuel Sergent, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- madame Catherine Lhotellerie, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Laurent Fache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Laurent Boucaux , directeur de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Patrick Sautereau, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Bruno Orgeart, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Maryvonne Duval, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Lucie Coquille Vera , responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Franck Carbonnier, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Vanessa Soens, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Amelie Lebeau, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Laurence Krawczyk, directrice, directrice de de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye
- monsieur Reynald Bouquet, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye
- monsieur Jean Louis Cocquempot, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye
- madame Sandrine Caron, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye
- madame Celine Longo, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye
- madame Sandrine Pouillaude, directrice de l'agence pôle emploi de Amiens Tellier
- monsieur Franck Herchin, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Olivier Veru, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Eric Coulon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Antoine Eric , responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- madame Sandra Petitpas, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Hedi Benrached, directeur de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Benoît Degaille, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Valérie Curé, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Rodrigue Théry, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Christine Macarez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Emmanuelle Blanchard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Virginie Dumeste, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin

- madame Benedicte Bourgeot, directrice de l'agence pôle emploi d'Armentières
- monsieur Gregory Germain, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Fatiha Betina, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Nathalie Corvaisier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Sophie Bertucat, directrice de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Karima Lemoine, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Florence Guillaume, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Maryse Perlot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Leila Zidouri, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Nadia Aarab, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Sophie Van Den Neucker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Christine Carnel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- monsieur Benoît Dablemont, directeur au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye Aymeries
- madame Laetitia Verlet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye Aymeries
- madame Anne Duquenne, directrice de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- monsieur Gennaro Bartolive, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Laurence Brouwez Leveque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- monsieur Thierry Lecomte, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- Monsieur Sebastien treutenaere, directeur de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Nina Lavis, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Anne Ducatel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Virginie Vettivel, directrice de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Isabelle Gernez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Catherine Lorient, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- monsieur Arnaud Wallois, directeur de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Françoise Ples, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Sylvie Jakubowski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Stéphanie Larroche, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Emilie Etienne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Meriem Kahlouche, directrice de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- monsieur Christophe Ansel, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Sylvie Wittendal, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- monsieur Franck Legendre, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos

- madame Brigitte Bernard, directrice de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- monsieur Julien Duclay, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Hélène Petit, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- madame Fabienne Leleu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- monsieur Loic Vandenbergue, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- monsieur Frédéric Timlelt, directeur de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Isabelle Battel, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur William Fasquel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Christine François, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Juliette Simonet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Danielle Roger, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Christelle Lemery, directrice de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Laurent Daens, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Jacques Vauchere, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Cécilia Caron, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Cécile Eeckeloot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Sonia Parenty, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Frédéric Cambier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Laurent Mercier, directeur de l'agence pôle emploi de Bruay la Buisnière
- madame Pascale Delayen, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buisnière
- madame Audrey Brunet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buisnière
- madame Stephanie Dujardin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buisnière
- monsieur Guillaume Sagot, directeur de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Eric Descheyer directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Benoit Denis, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Sébastien Couplet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Hervé Morice, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Dorothee Bourdin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Jerome Blondeel, directeur de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Dominique Ghys, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Sylvie Devulder, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Carole Patinier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Cédric Clin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Karine Sylver, directrice de l'agence pôle emploi de Cambrai

- monsieur Jean Marchand, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Dominique Kosciuszko, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Chantal Robas, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Françoise Dazeur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Sabah Azais, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Christophe Bailleul, directeur de l'agence pôle emploi de Carvin
- monsieur Amar Bouacem, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- madame Maximilienne Dubruque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- monsieur Franck Dubois, directeur de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Odile Cauchy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- monsieur Fabien Musy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Alexandra Fauchard, directrice de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- madame Corinne Baracassa, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Jérémy Lener, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- madame Céline Barel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Ludovic François, directeur de l'agence pôle emploi de Chauny
- monsieur Joël Brayer, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Sandrine Blanjard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Valérie Sandrin Sene, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Cécile Lefevre, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Marie Cécile Demolière, directrice de l'agence pôle emploi de Clermont
- monsieur Fabien Kapela, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Catherine Quatrevaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- monsieur Jérôme Briault, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Caroline Nunes, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Fabienne Martin-Foyard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Valérie Sagan, directrice de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Claude Thierry, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Eliane Mestdagh, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Yolande Lopes Gomes responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Cédric Legrand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Pascal Jacobee, directeur de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- monsieur Xavier Leveque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- monsieur Patrice Watrin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny

- madame Nadia Boucheffa, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- monsieur Thierry Danhiez, directeur de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- madame Karine Wielebski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- monsieur Mickael Richard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- monsieur Cyrille Jutteau, directeur de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Françoise Croissant, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Marie Claire Saint Omer, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Emilie Raise, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Sabrina Barreiro, directrice de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Willy Spanhove, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Cécile Lambert, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Christine Maisonneuve, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Alexandra Manach Lebeau, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Maxime De Lattin, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Vincent Coutourides, directeur de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Laurence Fifi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Christine Hoynant, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Murielle Delahay, directrice de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- madame Christelle Winter Abadie, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- monsieur Jocelyn Deliencourt , responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- monsieur Richard Ludes, directeur de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Caroline Wintrebert, responsable d'équipe production au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Evelyne Ost, responsable d'équipe production au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- monsieur Mickaël Bestelle, directeur de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Catherine Moriaux, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Valérie Lobry, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Emmanuelle Douillard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Valerie Dubuche, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- monsieur Denis Demaret, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Sophie Palisse, directrice de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Stéphanie Kannapel, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Pascaline Degand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Laurent Rios, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant



- monsieur Remy Jourdain, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Thierry Lenglet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Nadine Nowaczyk, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Samy Garbaa, directeur de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Stéphanie Lefrancq, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Hélène Lenfle Roussel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- monsieur Gaetan Delacre, directeur de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Caroline Deicke, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur John Baugard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Valérie Vanacker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Laurence Carbon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Anne Dequidt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Eric Hoorens, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Emmanuelle Brasseur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Lynn Dehornoy, directrice de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Thierry Vibert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- madame Mathilde Chevalier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Brahim Hamra, directeur de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- monsieur Bruno Devulder, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- madame Karine Kuberski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de GrandeSynthe
- madame Christele Blondeel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Grande Synthe
- Monsieur Bertrand Sesame, directeur de l'agence pôle emploi de Gravelines
- madame Anne-Laure Lafaye, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Sébastien Vanacker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- madame Sylvie Maeseele, directrice de l'agence pôle emploi de Halluin
- monsieur Christophe Honoré, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- madame Sandrine Catez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- madame Stéphanie Bacco directrice de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Virginie Cardot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Deborah Coelho Fernandez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de de Ham
- madame Fabienne Ielong, directrice de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Sylvie Dumont, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Maryève Deraedt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Catherine Dryepondt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin

- madame Julie Canoen, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Haubourdin
- Madame Agnes Paul, directrice de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- monsieur Olivier Lemaire, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- madame Marie-Paule Régnier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Hazebrouck
- madame Valerie Deffrennes, directrice de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Sonia Boukarine, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Nadège Fouquart, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Cathy Sirop, directrice de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Caroline Léger, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- monsieur Stephen Roussel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Laetitia Veys, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- monsieur Thierry Pruvost, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Angélique Derisbourg, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- monsieur Gilles de Macedos, directeur de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Katia Delvaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Corinne Hiblot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Karine Thorel, directrice de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Mustapha Mebirouk, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Céline Deregnacourt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur François Lemahieu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Sandrine Delassus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Pierre Gembala, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Philippe Paquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Aline Lemeret, directrice de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Youssef El Grimat, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur André Locatelli, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Jacky Mary, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Marie Christine Hazard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Amélie Carlier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Alain Delaire, directeur de l'agence pôle emploi de Le Cateau-Cambrésis
- madame Florence Crevisier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Le Cateau-Cambrésis
- madame Aurélie Cetani, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Le Cateau-Cambrésis
- madame Virginie Lecreux, directrice de l'agence pôle emploi de Lens Gare

- madame Fabienne Duez, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare à compter du 01 mars 2019
- madame Nathalie Duda, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Laurie Strus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Angelique Tincq, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare à compter du 01 mars 2019
- madame Brigitte Deplanque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- monsieur Christophe Darras directeur de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Emmanuelle Camberlin Cappe, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Sabine Delsaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Magalie Provence, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Marylene Masclat, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Stéphanie Mixte, directrice de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- madame Audrey Crepel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- monsieur Michael Boquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- madame Corentine Vaillot, directrice de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Anne Caroline Philippe, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Liévin
- monsieur Philippe Huxley, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Corinne Neveu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Delphine Descamps, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame karine Blondiaux, directrice de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Fanny Alonso, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Stéphanie Demailly, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marie Lepers, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Nathalie Descamps, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur François Rémy Roesing, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Sandrine Pecot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Mohamed Badri, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Denis Godmez, directeur de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Manuela Pelliccia, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Soraya Boua, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Marie Astrid Phinera Horth, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Pascal Bert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Frédéric Debreyne, directeur de l'agence pôle emploi de Lille République
- monsieur Dominique Leterme, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Lille République

- madame Sarah Niravong, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Anne Fourier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- monsieur Alain Saillant, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Pascaline Leignel, directrice de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Caroline Hennache, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Thibaut Gaucher responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Cedric Slesiona responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Aurélie Camier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Stephane Urbin, directeur de l'agence pôle emploi de Lillers
- monsieur Stéphane Wybo, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Roxane Tison, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- monsieur Vincent Salmon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Annick Desplanques, directrice de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Elisabeth Cornette, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Muriel Carpentier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Paule-Stéphanie Damestoy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Marie Hego, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- monsieur Cyrille Rommelaere, directeur de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur David Mergubi, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Dany Hachin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Vichetra Mon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Corinne Vandrepote, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Samuel Vandaele, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Christophe Aubé, directeur de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Sophie Decottignies, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Emilie Vaussieu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- monsieur François Fernandez Estepa, directeur de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Nathalie Adamski, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Sabine Hubert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- monsieur Nicolas Mataczynski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Nadia Rougab, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- monsieur Carmelo Livia, directeur de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur

- madame Isabelle Blareau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Fabienne Lagneaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sylvie Thorez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Laurence Belurier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sandrine Leguidcoq, directrice de l'agence pôle emploi de Meru
- madame Françoise Pennors, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Jean Paul Fernand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Florian Delaporte, directeur de l'agence pôle emploi de Montdidier
- monsieur Patrick Goubet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- monsieur Frédéric Werdyn, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- madame Anne-Sophie Parfant, directrice de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Sylvie Pelerin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- monsieur Pascal Bouillon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Séverine Duverge, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Claudine Bourey, directrice de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Laetitia Trizac, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Frédérique Champion, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- monsieur Cédric Delhorbe directeur de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- madame Sylvie Lerat, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- monsieur Pierre Tardieux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- madame Ellen Cuvillier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- madame Zohra Langlet Elbasri, directrice de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Stéphanie Féron, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Anne Demarquilly, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Elodie Dartus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Céline Toumi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Marie-Amélie Riviere, directrice de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Martine Reiter, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Eddie Vancompennolle, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Laëtitia Greco, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Tony Delevallée, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Yannick Hoguet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Sullivan Hottin, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux

- madame Claire Balent, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Claudine Augustin, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Pascale Caulier, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Valérie De Barros, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- monsieur François Eeckeloot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- monsieur Abdenebi Goual, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Florence Deblock, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Florence Tricard, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- madame Stéphanie Pinto, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- madame Christelle Blondel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- monsieur Jean-François Ryckelynck, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Sébastien Herbet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Igor Daoughi-Klimerak, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Maryse Lavigne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Stephen Lebeau, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Remi Lemaire, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Monique Dieudonne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Sophie Roquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Marie-Blandine Ledru, directrice de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Cecilia Régnier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Sophie Lempieux, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Anne-Sophie Diouf, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Jennifer Darras, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Christine Choteau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Sin le Noble à compter du 01 mars 2019
- madame Hélène Hortemel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- monsieur Laurent Gobert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Blandine Masschelein, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- monsieur Yann Richet, directeur de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Frédérique Lautret, directrice adjoint de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Isabelle Lecomte, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Johanna Rasschaert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Delphine Sabreja, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons

- madame Isabelle Kempeneers Schmieszek, directrice de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Sandrine Jasniak, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Karine Gobled, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Lucille Dumont, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Dorothee Delcroix, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- monsieur Fabrice Balent , directeur de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Karine Peixoto, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Emmanuel Daveluy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Corinne Spenninck, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Sacha Medjedovic, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Nadia Mazna Przyborowski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Naima Meddah, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur William Muller, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Jacques Moreau, directeur de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Franck Wignolle, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Martine Bassez, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Isabelle Carpentier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Baiya Malache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Farida Kacer, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Véronique Mucciante, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Stéphanie Vandenelsken, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Cyrille Lambert, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Delphine Plichon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Perinne Manesse , directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Sandra Antonio, directrice de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Fabienne Champion, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Christophe Bonnard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Emmanuel Tiba, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Anne Bourgeois responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Daniel Goin, directeur de l'agence pôle emploi de Wattrelos
- madame Christine Ghesquiere, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Wattrelos
- monsieur Frédéric Dupont, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Wattrelos

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L.5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au service des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été en trop versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

**§ 3** Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoratoires au bénéfice des demandeurs d'emploi

## **Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes**

Délégation permanente de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission / autorisation de déplacements et les états de frais de déplacement des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission, états de frais de déplacement et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de France métropolitaine,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

## **Article 3 – Conventions locales de partenariat**

Délégation permanente de signature est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1°) signer les conventions et actes y afférents conclus dans le cadre des accords-cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie



- locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2°) par exception au 1°) initier, négocier et signer les conventions locales de coopération avec les missions locales et les actes y afférents à l'exclusion de la signature des avenants, des reconductions et des actes emportant résiliation, conformément aux instructions et après obtention du visa régional ;
  - 3°) signer les autres accords et actes y afférents, dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.
  - 4°) initier et signer les conventions locales de subvention, inférieur à 20 000 euros et les actes y afférents à l'exclusion de la signature des avenants, des reconductions et des actes emportant résiliation, conformément aux instructions du service partenariat et obtention du visa régional

#### **Article 4 – Délégués permanents**

Bénéficiaires des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1, et aux articles 2 et 3 à titre permanent :

- madame Stéphanie Peulevy directrice de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Laurent Boucaux, directeur de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Laurence Krawczyk directrice de l'agence pôle emploi Amiens Millevoeye
- madame Sandrine Pouillaude, directrice de l'agence pôle emploi de Amiens Tellier
- monsieur Hedi Benrached, directeur de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Bénédicte Bourgeot, directrice de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Sophie Bertucat, directrice de l'agence pôle emploi d'Arras
- monsieur Benoît Dablemont, directeur au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye Aymeries
- madame Anne Duquenne, directrice de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- monsieur Sébastien Treuteneare, directeur de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Virginie Vettivel, directrice de l'agence pôle emploi de Bapaume
- monsieur Arnaud Wallois, directeur de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Meriem Kahlouche, directrice de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Brigitte Bernard, directrice de l'agence pôle emploi de Berck-Sur-Mer
- monsieur Frédéric Timlelt, directrice de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Christelle Lemery, directrice de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Laurent Mercier, directeur de l'agence pôle emploi de Bruay la Buisserie
- monsieur Guillaume Sagot, directeur de l'agence de pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Jérôme Blondeel, directeur de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Karine Sylver, directrice de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Christophe Bailleul, directeur de l'agence pôle emploi de Carvin
- monsieur Franck Dubois, directeur de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Alexandra Fauchard, directrice de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Ludovic François, directeur de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Marie Cécile Demolière, directrice de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Valérie Sagan, directrice de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Pascal Jacobee, directeur de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- monsieur Thierry Danhiez, directeur de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- monsieur Cyrille Jutteau, directeur de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Sabrina Barreiro, directrice de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Vincent Coutourides, directeur de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Murielle Delahay, directrice de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- monsieur Richard Ludes, directeur de l'agence pôle emploi de Croix
- monsieur Mickaël Bestelle, directeur de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Sophie Palisse, directrice de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Samy Garbaa, directeur de l'agence pôle emploi de Doullens
- monsieur Gaetan Delacre, directeur de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Lynn Dehornoy, directrice de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Brahim Hamra, directeur de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- monsieur Bertrand Sesame, directeur de l'agence pôle emploi de Gravelines
- madame Sylvie Maesele, directrice de l'agence pôle emploi de Halluin

- madame Stéphanie Bacco directrice de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Fabienne Lelong, directrice de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Agnes Paul, directrice de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- madame Valerie Deffrennes, directrice de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Cathy Sirop, directrice de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- monsieur Gilles de Macedos, directeur de l'agence pôle emploi de Hirson
- monsieur Karine Thorel, directrice de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Aline Lemeret, directrice de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Alain Delaire, directeur de l'agence pôle emploi de Le Cateau-Cambrésis
- madame Virginie Lecreux, directrice de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- monsieur Christophe Darras, directeur de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Stéphanie Mixte, directrice de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- madame Corentine Vaillot, directrice de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Karine Blondiaux, directrice de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Denis Godmez, directeur de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Frédéric Debreyne, directeur de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Pascaline Leignel, directrice de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Stephane Urbin, directeur de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Annick Desplanques, directrice de l'agence pôle emploi de Lomme
- monsieur Cyrille Rommelaere, directeur de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Christophe Aubé, directeur de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- monsieur François Fernandez Estepa, directeur de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- monsieur Carmelo Livia, directeur de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sandrine Leguidcoq, directrice de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Florian Delaporte, directeur de l'agence pôle emploi de Montdidier
- madame Anne-Sophie Parfant, directrice de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Claudine Bourey, directrice de l'agence pôle emploi de Noyon
- monsieur Cédric Delhorbe directeur de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- madame Zohra Langlet Elbasri, directrice de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Marie-Amélie Riviere, directrice de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Sullivan Hottin, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Pascale Caulier, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Florence Tricard, directrice de l'agence de pôle emploi de Saint Pol sur Ternoise
- monsieur Jean-François Ryckelynck, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Remi Lemaire, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Marie-Blandine Ledru, directrice de l'agence pôle emploi de Seclin
- monsieur Yann Richet, directeur de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Isabelle Kempeneers Schmieszek, directrice de l'agence pôle emploi de Somain
- monsieur Remi Lemaire, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- monsieur Fabrice Balent, directeur de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Jacques Moreau, directeur de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Sandra Antonio, directrice de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Daniel Goin, directeur de l'agence pôle emploi de Wattrelos

## Article 5 – Délégués temporaires

**§ 1** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire et dans la limite de leurs attributions, des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et à l'article 2 :

- monsieur Eric Brouland, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Emmanuel Sergent, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- madame Catherine Lhotellerie, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Laurent Fache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Patrick Sautereau, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Dury

- monsieur Bruno Orgeart, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Maryvonne Duval, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Lucie Coquille Vera, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Franck Carbonnier, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Vanessa Soens, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Amélie Lebeau, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Reynald Bouquet, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Millevoys
- monsieur Jean Louis Cocquempot, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoys
- madame Sandrine Caron, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoys
- madame Céline Longo, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoys
- monsieur Franck Herchin, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Olivier Veru, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Eric Coulon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Antoine Eric, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- madame Sandra Petitpas, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Benoît Degaille, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Valérie Curé, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Rodrigue Théry, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Christine Macarez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Emmanuelle Blanchard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Virginie Dumeste, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Gregory Germain, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Fatima Betina, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Nathalie Corvaisier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Karima Lemoine, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Florence Guillaume, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Maryse Perlot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Leïla Zidouri, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Nadia Aarab, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Sophie Van Den Neucker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Christine Carnel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Laetitia Verlet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye Aymeries

- monsieur Gennaro Bartolive, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Laurence Brouwez Leveque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- monsieur Thierry Lecomte, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Nina Lavisse, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Anne Ducatel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Isabelle Gernez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Catherine Lorient, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Françoise Ples, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Sylvie Jakubowski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Stéphanie Larroche, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Emilie Etienne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- monsieur Christophe Ansel, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Sylvie Wittendal, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- monsieur Franck Legendre, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- monsieur Julien Duclay, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Hélène Petit, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- madame Fabienne Leleu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- monsieur Loic Vandenbergue, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- madame Isabelle Battel, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur William Fasquel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Christine François, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Juliette Simonet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Danielle Roger, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur Laurent Daens, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Jacques Vauchere, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Cécilia Caron, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Cécile Eckeloot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Sonia Parenty, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Frédéric Cambier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Pascale Delayen, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- madame Audrey Brunet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- madame Stephanie Dujardin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière

- monsieur Eric Descheyer directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Benoit Denis, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Sébastien Couplet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Hervé Morice, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Dorothee Bourdin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Dominique Ghys, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Sylvie Devulder, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Carole Patinier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Cédric Clin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Jean Marchand, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Dominique Kosciuszko, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Chantal Robas, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Françoise Dazeur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Sabah Azais, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Amar Bouacem, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- madame Maximilienne Dubruque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- monsieur Franck Dubois, directeur de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Odile Cauchy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- monsieur Fabien Musy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Corinne Baracassa, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Jérémy Lener, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- madame Céline Barel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Joël Brayer, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Sandrine Blanlard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Valérie Sandrin Sene, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Cécile Lefevre, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- monsieur Fabien Kapela, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Catherine Quatrevaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- monsieur Jérôme Briault, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Caroline Nunes, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Fabienne Martin-Foyard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Claude Thierry, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps

- madame Eliane Mestdagh, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Yolande Lopes Gomes responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Cédric Legrand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Xavier Leveque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- monsieur Patrice Watrin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Nadia Bouchefa, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Karine Wielebski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- monsieur Mickael Richard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- madame Françoise Croissant, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Marie Claire Saint Omer, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Emilie Raise, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- monsieur Willy Spanhove, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Cécile Lambert, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Christine Maisonneuve, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Alexandra Manach Lebeau, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Maxime De Lattin, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Laurence Fifi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Christine Hoynant, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Christelle Winter Abadie, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- monsieur Jocelyn Deliencourt , responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- madame Caroline Wintrebert, responsable d'équipe production au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Evelyne Ost, responsable d'équipe production au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Catherine Moriaux, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Valérie Lobry, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Emmanuelle Douillard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Valerie Dubuche, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- monsieur Denis Demaret, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Stéphanie Kannapel, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Pascaline Degand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Laurent Rios, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Remy Jourdain, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant

- monsieur Thierry Lenglet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Nadine Nowaczyk, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Stéphanie Lefrancq, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Hélène Lenfle Roussel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Caroline Deicke, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur John Baugard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Valérie Vanacker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Laurence Carbon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Anne Dequidt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Eric Hoorens, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Emmanuelle Brasseur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Lynn Dehornoy, directrice de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Thierry Vibert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- madame Mathilde Chevalier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Bruno Devulder, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- madame Karine Kuberski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de GrandeSynthe
- madame Christele Blondeel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Grande Synthe
- madame Anne-Laure Lafaye, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Sébastien Vanacker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Christophe Honoré, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- madame Sandrine Catez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- madame Virginie Cardot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Deborah Coelho Fernandez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de de Ham
- madame Sylvie Dumont, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Maryève Deraedt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Catherine Dryepondt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Julie Canoen, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Haubourdin
- monsieur Olivier Lemaire, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- madame Marie-Paule Régnier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Hazebrouck
- madame Sonia Boukarine, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hem

- madame Nadège Fouquart, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Caroline Léger, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- monsieur Stephen Roussel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Laetitia Veys, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- monsieur Thierry Pruvost, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Angélique Derisbourg, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Katia Delvaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Corinne Hiblot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- monsieur Mustapha Mebirouk, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Céline Deregnaucourt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur François Lemahieu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Sandrine Delassus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Pierre Gembala, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Philippe Paquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Youssef El Grimat, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur André Locatelli, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Jacky Mary, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Marie Christine Hazard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Amélie Carlier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Florence Crevisier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Le Cateau-Cambrésis
- madame Aurélie Cetani, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Le Cateau-Cambrésis
- madame Fabienne Duez, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare à compter du 01 mars 2019
- madame Nathalie Duda, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Laurie Strus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Angélique Tincq, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare à compter du 01 mars 2019
- madame Brigitte Deplanque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Emmanuelle Camberlin Cappe, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Sabine Delsaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Magalie Provence, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Marylene Masclat, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux



- madame Audrey Crepel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- monsieur Michael Boquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- madame Anne Caroline Philippe, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Liévin
- monsieur Philippe Huxley, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Corinne Neveu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Delphine Descamps, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Fanny Alonso, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Stéphanie Demailly, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marie Lepers, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Nathalie Descamps, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur François Rémy Roesing, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Sandrine Pecot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Mohamed Badri, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Manuela Pelliccia, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Soraya Boua, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Marie Astrid Phinera Horth, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Pascal Bert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Dominique Leterme, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Sarah Niravong, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Anne Fourrier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- monsieur Alain Saillant, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Caroline Hennache, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Thibaut Gaucher responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Cedric Slesiona responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Aurélie Camier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Stéphane Wybo, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Roxane Tison, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- monsieur Vincent Salmon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Elisabeth Cornette, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Muriel Carpentier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Paule-Stéphanie Damestoy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Marie Hego, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- monsieur David Mergubi, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Longuenesse

- monsieur Dany Hachin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Vichettra Mon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Corinne Vandrepote, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Samuel Vandaele, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Sophie Decottignies, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Emilie Vaussieu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Nathalie Adamski, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Sabine Hubert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- monsieur Nicolas Mataczynski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Nadia Rougab, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Isabelle Blareau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Fabienne Lagneaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sylvie Thorez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Laurence Belurier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Françoise Pennors, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Jean Paul Fernand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Patrick Goubet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- monsieur Frédéric Werdyn, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- madame Sylvie Pelerin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- monsieur Pascal Bouillon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Séverine Duverge, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Laetitia Trizac, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Frédérique Champion, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Sylvie Lerat, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- monsieur Pierre Tardieux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- madame Ellen Cuvillier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- madame Stéphanie Féron, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Anne Demarquilly, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Elodie Dartus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Céline Toumi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Martine Reiter, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés

- monsieur Eddie Vancompernelle, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Laëtitia Greco, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Tony Delevallée, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Yannick Hoguet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Claire Balent, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Claudine Augustin, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Valérie De Barros, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- monsieur François Eeckeloot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- monsieur Abdenebi Goual, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Florence Deblock, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Stéphanie Pinto, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- madame Christelle Blondel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- monsieur Sébastien Herbet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Igor Daoughi-Klimerak, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Maryse Lavigne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Stephen Lebeau, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Monique Dieudonne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Sophie Roquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Cecilia Régnier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Sophie Lempoux, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Anne-Sophie Diouf, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Jennifer Darras, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Christine Choteau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Sin le Noble à compter du 01 mars 2019
- madame Hélène Hortemel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- monsieur Laurent Gobert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Blandine Masschelein, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Frédérique Lautret, directrice adjoint de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Isabelle Lecomte, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Johanna Rasschaert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Delphine Sabreja, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Sandrine Jasniak, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Somain

- madame Karine Gobled, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Lucille Dumont, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Dorothee Delcroix, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Karine Peixoto, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Emmanuel Daveluy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Corinne Spenninck, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Sacha Medjedovic, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Nadia Mazna Przyborowski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Naima Meddah, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur William Muller, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Franck Wignolle, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Martine Bassez, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Isabelle Carpentier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Baiya Malache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Farida Kacer, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Véronique Mucciante, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Stéphanie Vandenelsken, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Delphine Plichon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Perinne Manesse, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Fabienne Champion, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Christophe Bonnard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Emmanuel Tiba, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Anne Bourgeois, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Christine Ghesquiere, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Watrelos
- monsieur Frédéric Dupont, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Watrelos

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 et à l'article 5 § 1 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire et dans la limite de leurs attributions, des seules délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 :

- monsieur Philippe Marseille, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Abbeville
- madame Fanny Vibert Roulet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Abbeville
- madame Marie José Duquenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Dury
- madame Nathalie Segers, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Isabelle Cueille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Millevoeye
- madame Elise Lefebvre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Millevoeye

- madame Fabienne Hucloux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Tellier
- madame Cécile Gasnier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Pascal Helart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Louisa Reguida, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Isabelle Roulleau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Chrifa Chaib, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Christelle Cousin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Magalie Degrauwe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- monsieur Hervé Luez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye-Aymeries
- madame Karine Mestdagh, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Delphine Leblanc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- monsieur Jean Christophe Guillemetz, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Valérie Gente, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Anaïs Benoit Cornuejols, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Aline Cabotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Elisabeth Deroeck, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Veronique Beaugrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Anne Sophie Lengagne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Daniele Lelangue, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Isabelle Delpouve, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur Ludovic Delassus, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Corinne Lemire, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Annie Marzac, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Sylvaine Cazet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Denis Devocelle, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-la-Buissière
- madame Isabelle Legrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Delphine Decuyper, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Catherine Cotrez, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Nathalie Godin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Jean Paul Grolez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Eric Labalette, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Karine Smirne-Germain, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Isabelle Trannoy, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- monsieur Olivier Mathius, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Sophie Delignieres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Blandine Néant, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur David Caillerez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Julie Patoux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Laetitia Corbeaux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Clermont

- madame Sylvie Fendorf, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Karine Lerigoleur, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Frédérique Honrado, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Mélanie Souchet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- monsieur Nicolas Boullenois, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- monsieur Philippe Fernandes, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Mathilde Boukhelif, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Emmanuelle Bouvier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Anne Magis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- monsieur Nicolas Dassonville, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- monsieur Jean Yves Crapet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- monsieur Christophe Bultez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Stéphanie Royer, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Sébastien Hantute, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Rachel Smagghe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Philippe Leclercq, expert IPR et indemnisation au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Florence Merchez, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Doullens
- madame Stéphanie Combe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Thierry Manceau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Dominique Sette, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Christine Merie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Eddy Mille, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Ingrid Abrahamme, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- madame Christine Hassen, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Grande Synthe
- madame Murielle Rahou, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Arnaud Guenez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- madame Maud Lemaire, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Anne Givel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Valérie Vossaert, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- madame Laurence Ekollo, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Caroline Lemort, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Catherine Olivier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Géraldine Roland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- monsieur Fabrice Fleter, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Nicolas Lefebvre, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Armel Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Caroline Fontaine, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur David Cresson, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Cécilia Hourdiau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Le Cateau-Cambrésis
- madame Isabelle Terrache, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Sylvie Devincre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Sophie Nigond, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux

- monsieur Christian Michon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- monsieur Christophe Balcaen, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Meriem Abdesselam-Touileb, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marion Ferrare, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Jamel Bennaceur, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marie-Line Duthoit, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Ludovic Masseur, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Nohra Djema, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Virginie Hladky, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Frederik Croes, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Caroline Flament Bouvignies, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Stéphanie Houzet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Marie Pierre Guichard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Sophie Schneider, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- monsieur Mikaël Lobry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Coder Christelle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Sebastia Baldinu, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- monsieur Christian Germain, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Stéphanie Vandezande, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- madame Karine Patron, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- monsieur Jean Michel Kowalski, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Maggy Fichaux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- monsieur Clément Lollieux, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- madame Sylvie Camier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- monsieur Pierre Passavant, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Camille Camblong, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- monsieur Fabien Duflot, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Marie Claude Arnoux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Michael Lepage, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Amand-les-Eaux
- madame Sylvie Ghysel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Nathalie Barmuta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Severine Andrieux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- madame Corynne Ancelle Dupuis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Sylvie Amblot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Grégory Feuillet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier

- monsieur Fabrice Pincon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- monsieur Julien Ostorero, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- monsieur Frédéric Kosciuszko, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Valérie Devis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Mahée François, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Sabrina Mallet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Delphine Leduc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Ingrid Verstraete, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Gwenaëlle Ludes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Stéphanie Vanwonterghem, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Zineb Lazzaoui, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Jean Michel Ranno, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Cyril Verhaeghe, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Laurence Dupont, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Pascaline Bruneau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Jacques Huet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Sylvie Dieudonne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Sylvie Demil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Séverine Beha-Vebrugge, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Cédric Taillez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Arnaud Dupriez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Wattrelos

## **Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursements, remise de dette et admission en non-valeur**

### **§ 1 – Délai de remboursement :**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au point 2) du paragraphe 1 de l'article 1, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces délégataires, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire, les personnes désignées au § 2 de l'article 5.

### **§ 2 – Remise de dette**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au point 2) du paragraphe 1 de l'article 1, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces délégataires, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire les personnes désignées au § 2 de l'article 5.



**§ 3 – Admission en non valeur**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au point 2) du paragraphe 1 de l'article 1, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces délégataires, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire les personnes désignées au § 2 de l'article 5.

**§ 4 – Recours gracieux**

Délégation permanente de signature est donnée aux délégataires visés au point 2) du paragraphe 1 de l'article 1, à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des paragraphes 1, 2 du présent article.

**Article 7 – Territorialité des délégations de signature**

Les délégations de signature visées aux articles de la présente décision valent dans le champ territorial de compétence et d'intervention propre à chaque agence pôle emploi de rattachement.

**Article 8 – Abrogation**

La décision HdF n°2018-73 DS Agences du 26 octobre 2018 est abrogée

**Article 9 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 20 février 2019.

Nadine Crinier,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Hauts-de-France

Décision HdF n° 2019-08 DS IPR du 20 février 2019

## **Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables**

La directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France,

Vu le code du travail, notamment les articles L.5312-1, L.5312-2, L.5312-5, L.5312-6, L.5312-10, L.5422-20, R.5312-19, R.5312-25 et R.5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L.626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2018-75 du 26 juin 2018 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Hauts-de-France

Décide :

### **Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage**

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 3, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage et l'annexe 7 à ce règlement, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 9 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

## Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 1 de l'article 3 pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 9 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage ou de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

## Article 3 – Délégués

§ 1 Bénéficiaire de la délégation permanente donnée aux articles 1 et 2 de la présente décision, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans la limite de leurs attributions :

- monsieur Roger Demaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
- monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
- monsieur Yannick Szygulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
- monsieur Fabien Manouvrier, directeur territorial Nord
- monsieur Didier Thomas, directeur territorial Pas de calais
- monsieur Jean Pierre Tabeur, directeur territorial Aisne et Somme
- madame Sabine Préciado Lanza, directrice territoriale Oise
- monsieur Gilles Desrumaux, directeur territorial délégué Hainaut
- monsieur Pascal Lollivier, directeur territorial délégué Versant Nord Est
- madame Hélène Schaeffer, directrice territoriale déléguée Lille
- monsieur Benoît Petit, directeur territorial délégué Flandres
- madame Catherine Renard, directrice territoriale déléguée Béthune Hénin
- monsieur Jean Luc Derambure, directeur territorial délégué Arras Lens
- madame Cathy Marcurat, directrice territoriale déléguée Littoral
- madame Estelle Charles, directrice territoriale déléguée Aisne
- madame Béatrice Fossier, directrice territoriale déléguée Oise
- madame Sylvie Dewaele, directrice territoriale déléguée Somme
- monsieur Olivier Marmuse, responsable de service direction territoriale Nord
- monsieur Jerome Vagniez, responsable de service direction territoriale Pas de Calais
- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- madame Helene Wavelet , directeur des plateformes d'activités centralisées
- madame Stephanie Peulevy directrice de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Laurent Boucaux, directeur de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Laurence Krawczyk directrice de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye
- madame Sandrine Pouillaude, directrice de l'agence pôle emploi de Amiens Tellier
- monsieur Hedi Benrached, directeur de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame benedicta Bourgeot, directrice de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Sophie Bertucat, directrice de l'agence pôle emploi d'Arras
- monsieur Benoit Dablemont, directeur au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye Aymeries
- madame Anne Duquenne, directrice de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- monsieur Sebastien Treuteneare, directeur de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Virginie Vettivel, directrice de l'agence pôle emploi de Bapaume
- monsieur Arnaud Wallois, directeur de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie

- madame Meriem Kahlouche, directrice de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Brigitte Bernard, directrice de l'agence pôle emploi de Berck-Sur-Mer
- monsieur Frédéric Timlelt, directrice de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Christelle Lemery, directrice de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Laurent Mercier, directeur de l'agence pôle emploi de Bruay la Buisnière
- monsieur Guillaume Sagot, directeur de l'agence de pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Jérôme Blondeel, directeur de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupery
- madame Karine Sylver, directrice de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Christophe Bailleul, directeur de l'agence pôle emploi de Carvin
- monsieur Franck Dubois, directeur de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Alexandra Fauchard, directrice de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Ludovic François, directeur de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Marie Cécile Demolière, directrice de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Valérie Sagan, directrice de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Pascal Jacobee, directeur de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- monsieur Thierry Danhiez, directeur de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- monsieur Cyrille Jutteau, directeur de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Sabrina Barreiro, directrice de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Vincent Coutourides, directeur de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Murielle Delahay, directrice de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- monsieur Richard Ludes, directeur de l'agence pôle emploi de Croix
- monsieur Mickaël Bestelle, directeur de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Sophie Palisse, directrice de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Samy Garbaa, directeur de l'agence pôle emploi de Doullens
- monsieur Gaetan Delacre, directeur de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Lynn Dehornoy, directrice de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Brahim Hamra, directeur de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- monsieur Bertrand Sesame, directeur de l'agence pôle emploi de Gravelines
- madame Sylvie Maesele, directrice de l'agence pôle emploi de Halluin
- madame Stéphanie Bacco directrice de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Fabienne Lelong, directrice de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Agnes Paul, directrice de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- madame Valerie Deffrennes, directrice de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Cathy Sirop, directrice de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- monsieur Gilles de Macedos, directeur de l'agence pôle emploi de Hirson
- monsieur Karine Thorel, directrice de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Aline Lemeret, directrice de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Alain Delaire, directeur de l'agence pôle emploi de Le Cateau-Cambrésis
- madame Virginie Lecreux, directrice de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- monsieur Christophe Darras, directeur de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Stéphanie Mixte, directrice de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- madame Corentine Vaillot, directrice de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Karine Blondiaux, directrice de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Denis Godmez, directeur de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Frédéric Debreyne, directeur de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Pascaline Leignel, directrice de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Stephane Urbin, directeur de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Annick Desplanques, directrice de l'agence pôle emploi de Lomme
- monsieur Cyrille Rommelaere, directeur de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Christophe Aubé, directeur de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- monsieur François Fernandez Estepa, directeur de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- monsieur Carmelo Livia, directeur de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sandrine Leguidcoq, directrice de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Florian Delaporte, directeur de l'agence pôle emploi de Montdidier
- madame Anne-Sophie Parfant, directrice de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Claudine Bourey, directrice de l'agence pôle emploi de Noyon
- monsieur Cédric Delhorbe directeur de l'agence pôle emploi de Peronne Albert
- madame Zohra Langlet Elbasri, directrice de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre

- madame Marie-Amélie Riviere, directrice de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Sullivan Hottin, directeur de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Pascale Caulier, directrice de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Florence Tricard, directrice de l'agence de pôle emploi de Saint Pol sur Ternoise
- monsieur Jean-François Ryckelynck, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Remi Lemaire, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Marie-Blandine Ledru, directrice de l'agence pôle emploi de Seclin
- monsieur Yann Richet, directeur de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Isabelle Kempeneers Schmieszek, directrice de l'agence pôle emploi de Somain
- monsieur Remi Lemaire, directeur de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- monsieur Fabrice Balent, directeur de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Jacques Moreau, directeur de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Sandra Antonio, directrice de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Daniel Goin, directeur de l'agence pôle emploi de Wattrelos

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 1 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
- monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
- monsieur Philippe Dussenne, responsable d'équipe de production de traitements centralisés
- madame Valérie Penne, responsable d'équipe de production de traitements centralisés
- madame Céline Cacheux, responsable d'équipe au sein de la plateforme de services à distance
- madame Agnes Morabito, responsable d'équipe de production de traitements centralisés
- monsieur gerald Rogiez, responsable d'équipe de production de traitements centralisés
- monsieur Eric Brouland, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Emmanuel Sergent, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- madame Catherine Lhotellerie, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Laurent Fache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Abbeville
- monsieur Philippe Marseille, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Abbeville
- madame Fanny Vibert Roulet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d' Abbeville
- monsieur Patrick Sautereau, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Bruno Orgeart, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Maryvonne Duval, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Lucie Coquille Vera , responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Franck Carbonnier, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Vanessa Soens, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Amelie Lebeau, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- madame Marie José Duquenne, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Dury
- madame Nathalie Segers, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Amiens Dury
- monsieur Reynald Bouquet, directeur adjoint de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye
- monsieur Jean Louis Cocquempot, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye
- madame Sandrine Caron, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye

- madame Celine Longo, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi Amiens Millevoye
- madame Isabelle Cueille, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Millevoye
- madame Elise Lefebvre, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Millevoye
- monsieur Franck Herchin, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Olivier Veru, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Eric Coulon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- monsieur Antoine Eric , responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- madame Sandra Petitpas, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Amiens Tellier
- madame Fabienne Hucleux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Amiens Tellier
- monsieur Benoît Degaille, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Valérie Curé, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Rodrigue Théry, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Christine Macarez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Emmanuelle Blanchard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Virginie Dumeste, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Cécile Gasnier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Pascal Helart, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- madame Louisa Reguida, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Anzin
- monsieur Gregory Germain, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Fatiha Betina, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Nathalie Corvaisier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Isabelle Roulleau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Armentières
- madame Karima Lemoine, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Florence Guillaume, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Maryse Perlot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Leila Zidouri, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Nadia Aarab, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Sophie Van Den Neucker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Christine Carnel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Chrifa Chaib, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Christelle Cousin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Magalie Degrauwe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Arras
- madame Laetitia Verlet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye Aymeries
- monsieur Hervé Luez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Aulnoye-Aymeries
- monsieur Gennaro Bartolive, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles

- madame Laurence Brouwez Leveque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- monsieur Thierry Lecomte, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Karine Mestdagh, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi d'Avesnelles
- madame Nina Lavisse, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Anne Ducatel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Delphine Leblanc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bailleul
- madame Isabelle Gernez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Catherine Lorient, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- monsieur Jean Christophe Guillemetz, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bapaume
- madame Françoise Ples, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Sylvie Jakubowski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Stéphanie Larroche, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Emilie Etienne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Valérie Gente, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- madame Anaïs Benoit Cornuejols, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Delie
- monsieur Christophe Ansel, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Sylvie Wittendal, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- monsieur Franck Legendre, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Aline Cabotte, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- madame Elisabeth Deroeck, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Beauvais Mykonos
- monsieur Julien Duclay, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Hélène Petit, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- madame Fabienne Leleu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- monsieur Loic Vandenbergue, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Berck sur mer
- madame Veronique Beaugrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Anne Sophie Lengagne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Berck-sur-Mer
- madame Isabelle Battel, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur William Fasquel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Christine François, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Juliette Simonet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Danielle Roger, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Daniele Lelangue, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- madame Isabelle Delpouve, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune

- monsieur Ludovic Delassus, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Béthune
- monsieur Laurent Daens, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Jacques Vauchere, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Cécilia Caron, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Cécile Eeckeloot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Sonia Parenty, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- monsieur Frédéric Cambier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Corinne Lemire, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Annie Marzac, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Sylvaine Cazet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Boulogne Daunou
- madame Pascale Delayen, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- madame Audrey Brunet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- madame Stephanie Dujardin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-La-Buissière
- monsieur Denis Devocelle, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Bruay-la-Buissière
- monsieur Eric Descheyer directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Benoit Denis, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Sébastien Couplet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- monsieur Hervé Morice, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Dorothee Bourdin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Isabelle Legrand, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Delphine Decuyper, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Mollien
- madame Dominique Ghys, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Sylvie Devulder, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Carole Patinier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Cédric Clin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Catherine Cotrez, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- madame Nathalie Godin, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Jean Paul Grolez , référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Calais Saint Exupéry
- monsieur Jean Marchand, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Dominique Kosciuszko, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Chantal Robas, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Françoise Dazeur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai



- madame Sabah Azais, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Eric Labalette, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- madame Karine Smirne-Germain, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Cambrai
- monsieur Amar Bouacem, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- madame Maximilienne Dubruque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- madame Isabelle Trannoy, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Carvin
- monsieur Franck Dubois, directeur de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Odile Cauchy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- monsieur Fabien Musy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- monsieur Olivier Mathius, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Sophie Delignieres, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Caudry
- madame Corinne Baracassa, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Jérémy Lener, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- madame Céline Barel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- madame Blandine Néant, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Château Thierry
- monsieur Joël Brayer, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Sandrine Blanlard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Valérie Sandrin Sene, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Cécile Lefevre, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- monsieur David Caillerez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- madame Julie Patoux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Chauny
- monsieur Fabien Kapela, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Catherine Quatrevaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- monsieur Jérôme Briault, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Caroline Nunes, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Fabienne Martin-Foyard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Laetitia Corbeaux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Clermont
- madame Claude Thierry, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Eliane Mestdagh, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Yolande Lopes Gomes responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Cédric Legrand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Sylvie Fendorf, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- madame Karine Lerigoleur, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne de Lesseps
- monsieur Xavier Leveque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny

- monsieur Patrice Watrin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Nadia Boucheffa, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Frédérique Honrado, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Compiègne Margny
- madame Karine Wielebski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- monsieur Mickael Richard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- madame Mélanie Souchet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Condé-sur-Escaut
- madame Françoise Croissant, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Marie Claire Saint Omer, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- madame Emilie Raise, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- monsieur Nicolas Boullenois, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Montataire
- monsieur Willy Spanhove, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Cécile Lambert, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Christine Maisonneuve, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Alexandra Manach Lebeau, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Maxime De Lattin, responsable d'équipe de production au sein de de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- monsieur Philippe Fernandes, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Mathilde Boukhelif, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil Nogent
- madame Laurence Fifi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Christine Hoynant, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Emmanuelle Bouvier, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Creil saint Maximin
- madame Christelle Winter Abadie, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- monsieur Jocelyn Deliencourt , responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- madame Anne Magis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Crepy en Valois
- madame Caroline Wintrebert, responsable d'équipe production au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Evelyne Ost, responsable d'équipe production au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- monsieur Nicolas Dassonville, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Sandra Camus, conseillère experte indemnisation au sein de l'agence pôle emploi de Croix
- madame Catherine Moriaux, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Valérie Lobry, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Emmanuelle Douillard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Valerie Dubuche, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- monsieur Denis Demaret, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Denain

- monsieur Jean Yves Crapet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- monsieur Christophe Bultez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Denain
- madame Stéphanie Kannapel, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Pascaline Degand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Laurent Rios, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Remy Jourdain, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Thierry Lenglet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Nadine Nowaczyk, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Philippe Leclercq, expert IPR et indemnisation au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Stéphanie Royer, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- monsieur Sébastien Hantute, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Rachel Smagghe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Douai Gayant
- madame Stéphanie Lefrancq, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Hélène Lenfle Roussel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Doullens
- madame Florence Merchez, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi Doullens
- madame Caroline Deicke, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur John Baugard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Valérie Vanacker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Laurence Carbon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Anne Dequidt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Eric Hoorens, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Emmanuelle Brasseur, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Stéphanie Combe, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Thierry Manceau, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Dominique Sette, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Christine Merie, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- monsieur Eddy Mille, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Dunkerque
- madame Lynn Dehornoy, directrice de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Thierry Vibert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- madame Mathilde Chevalier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- madame Ingrid Abrahamme, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Friville
- monsieur Bruno Devulder, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Grande-Synthe
- madame Karine Kuberski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de GrandeSynthe
- madame Christele Blondeel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Grande Synthe

- madame Christine Hassen, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Grande Synthe
- madame Anne-Laure Lafaye, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Sébastien Vanacker, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- madame Murielle Rahou, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Gravelines
- monsieur Christophe Honoré, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- madame Sandrine Catez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- monsieur Arnaud Guenez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Halluin
- madame Virginie Cardot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Deborah Coelho Fernandez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de de Ham
- madame Maud Lemaire, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Ham
- madame Sylvie Dumont, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Maryève Deraedt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Catherine Dryepondt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- madame Julie Canoen, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Haubourdin
- madame Anne Givel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Haubourdin
- monsieur Olivier Lemaire, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- madame Marie-Paule Régnier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi d'Hazebrouck
- madame Valérie Vossaert, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hazebrouck
- madame Sonia Boukarine, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Nadège Fouquart, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Laurence Ekollo, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Françoise Menet, conseillère indemnisation au sein de l'agence pôle emploi de Hem
- madame Caroline Léger, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- monsieur Stephen Roussel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Laetitia Veys, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- monsieur Thierry Pruvost, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Angélique Derisbourg, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Caroline Lemort, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Catherine Olivier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hénin-Beaumont
- madame Katia Delvaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Corinne Hiblot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- madame Géraldine Roland, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Hirson
- monsieur Mustapha Mebirouk, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine

- madame Céline Deregnaucourt, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur François Lemahieu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- madame Sandrine Delassus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Pierre Gembala, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Philippe Paquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Fabrice Fleter, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Nicolas Lefebvre, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de La Madeleine
- monsieur Youssef El Grimat, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur André Locatelli, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Jacky Mary, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Marie Christine Hazard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Amélie Carlier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur Armel Thomas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Caroline Fontaine, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- monsieur David Cresson, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Laon
- madame Florence Crevisier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Le Cateau-Cambrésis
- madame Aurélie Cetani, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Le Cateau-Cambrésis
- madame Cécilia Hourdiau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Le Cateau-Cambrésis
- madame Fabienne Duez, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare à compter du 01 mars 2019
- madame Nathalie Duda, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Laurie Strus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Angelique Tincq, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare à compter du 01 mars 2019
- madame Brigitte Deplanque, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Isabelle Terrache, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Sylvie Devincré, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Gare
- madame Emmanuelle Camberlin Cappe, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Sophie Nigond, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Sabine Delsaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Magalie Provence, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Marylene Masclet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lens Laloux
- madame Audrey Crepel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- monsieur Michael Boquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- monsieur Christian Michon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Le Quesnoy
- madame Anne Caroline Philippe, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Liévin
- monsieur Philippe Huxley, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin

- madame Corinne Neveu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Delphine Descamps, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- monsieur Christophe Balcaen, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Liévin
- madame Fanny Alonso, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Stéphanie Demailly, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marie Lepers, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Nathalie Descamps, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur François Rémy Roesing, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Sandrine Pecot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Mohamed Badri, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Meriem Abdesselam-Touileb, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Marion Ferrare, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- monsieur Jamel Bennaceur, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Grand Sud
- madame Manuela Pelliccia, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Soraya Boua, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Marie Astrid Phinera Horth, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Pascal Bert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- madame Marie-Line Duthoit, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Port Fluvial
- monsieur Dominique Leterme, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Sarah Niravong, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Anne Fourrier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- monsieur Alain Saillant, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- monsieur Ludovic Masseur, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Nohra Djema, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille République
- madame Caroline Hennache, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Thibaut Gaucher responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Cedric Slesiona responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Aurélie Camier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- madame Virginie Hladky, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Frederik Croes, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lille Vaucanson
- monsieur Stéphane Wybo, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Roxane Tison, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- monsieur Vincent Salmon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lillers

- madame Caroline Flament Bouvignies, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lillers
- madame Elisabeth Cornette, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Muriel Carpentier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Paule-Stéphanie Damestoy, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Marie Hego, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- madame Stéphanie Houzet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Lomme
- monsieur David Mergubi, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Dany Hachin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Vichetra Mon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Corinne Vandrepote, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- monsieur Samuel Vandaele, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Marie Pierre Guichard, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Longuenesse
- madame Sophie Decottignies, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Emilie Vaussieu, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Sophie Schneider, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Marconnelle
- madame Nathalie Adamski, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Sabine Hubert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- monsieur Nicolas Mataczynski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Nadia Rougab, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- monsieur Mikaël Lobry, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Coder Christelle, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Gare
- madame Isabelle Blareau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Fabienne Lagneaux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sylvie Thorez, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Laurence Belurier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Sebastia Baldinu, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- monsieur Christian Germain, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Maubeuge Pasteur
- madame Françoise Pennors, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Jean Paul Fernand, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- madame Stéphanie Vandezande, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Meru
- monsieur Patrick Goubet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- monsieur Frédéric Werdyn, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier
- madame Karine Patron, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Montdidier

- madame Sylvie Pelerin, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- monsieur Pascal Bouillon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Séverine Duverge, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- monsieur Jean Michel Kowalski, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Nœux-les-Mines
- madame Laetitia Trizac, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Frédérique Champion, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Maggy Fichaux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Noyon
- madame Sylvie Lerat, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- monsieur Pierre Tardieux, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- madame Ellen Cuvillier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- monsieur Clément Lollieux, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- madame Sylvie Camier, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Péronne Albert
- madame Stéphanie Féron, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Anne Demarquilly, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Elodie Dartus, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Céline Toumi, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- monsieur Pierre Passavant, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Camille Camblong, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Centre
- madame Martine Reiter, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Eddie Vancompernelle, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Laëtitia Greco, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Tony Delevallée, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Yannick Hoguet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- monsieur Fabien Duflot, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Marie Claude Arnoux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Roubaix Les Prés
- madame Claire Balent, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Claudine Augustin, responsable d'équipe de production de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- monsieur Michael Lepage, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Amand-les-Eaux
- madame Valérie De Barros, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- monsieur François Eckeloot, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- monsieur Abdenebi Goual, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Florence Deblock, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne



- madame Sylvie Ghysel, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Nathalie Barmuta, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin-les-Boulogne
- madame Stéphanie Pinto, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- madame Christelle Blondel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- madame Severine Andrieux, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Pol-sur-Ternoise
- monsieur Sébastien Herbet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Igor Daoughi-Klimerak, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Maryse Lavigne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Stephen Lebeau, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Corynne Ancelle Dupuis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Sylvie Amblot, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- monsieur Grégory Feuillet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Cordier
- madame Monique Dieudonne, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Sophie Roquet, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- monsieur Fabrice Pincon, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Saint Quentin Peri
- madame Cecilia Régnier, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Sophie Lempieux, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Anne-Sophie Diouf, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Jennifer Darras, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- monsieur Julien Ostorero, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Seclin
- madame Christine Choteau, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Sin le Noble à compter du 01 mars 2019
- madame Hélène Hortemel, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- monsieur Laurent Gobert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Blandine Masschelein, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- monsieur Frédéric Kosciuszko, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Valérie Devis, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Sin le Noble
- madame Frédérique Lautret, directrice adjoint de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Isabelle Lecomte, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Johanna Rasschaert, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Delphine Sabreja, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Mahée François, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Sabrina Mallet, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Soissons
- madame Sandrine Jasniak, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Somain

- madame Karine Gobled, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Lucille Dumont, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Dorothee Delcroix, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Delphine Leduc, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Ingrid Verstraete, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Somain
- madame Karine Peixoto, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Emmanuel Daveluy, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Corinne Spenninck, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Sacha Medjedovic, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Nadia Mazna Przyborowski, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Naima Meddah, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur William Muller, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Gwenaëlle Ludes, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Stéphanie Vanwonderghem, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- madame Zineb Lazzaoui, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Tourcoing
- monsieur Franck Wignolle, directeur adjoint de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Martine Bassez, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Isabelle Carpentier, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Baiya Malache, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Farida Kacer, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Véronique Mucciante, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Stéphanie Vandensken, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Jean Michel Ranno, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- monsieur Cyril Verhaeghe, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Laurence Dupont, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Pascaline Bruneau, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Valenciennes
- madame Delphine Plichon, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Perinne Manesse, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- monsieur Jacques Huet, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Sylvie Dieudonne, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Vervins Guise
- madame Fabienne Champion, directrice adjointe de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Christophe Bonnard, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Emmanuel Tiba, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Anne Bourgeois responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq

- madame Séverine Beha-Vebrugge, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- monsieur Cédric Taillez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Sylvie Demil, référente métiers au sein de l'agence pôle emploi de Villeneuve d'Ascq
- madame Christine Ghesquiere, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Watrelos
- monsieur Frédéric Dupont, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi de Watrelos
- monsieur Arnaud Dupriez, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi de Watrelos

#### **Article 4 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 9 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :
  - o monsieur Roger Demaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros à :
  - o madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
  - o madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad intérim directrice des opérations
- 3) dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros à :
  - o monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
  - o monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
  - o monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
  - o madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
  - o monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
  - o monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées

#### **Article 5 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 9 de la présente décision, après instruction,

statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :
  - o monsieur Roger Demaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
  - o madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
  
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois à :
  - o madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
  - o monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
  - o monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
  - o monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
  - o madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
  - o monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
  - o monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées

## **Article 6 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 9 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Roger Demaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiaire de cette même délégation, à titre temporaire :

- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad interim directrice des opérations
- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
- monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées

## Article 7 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 9 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D.626-9 à D.626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- monsieur Roger Demaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services missionnée ad intérim directrice des opérations

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiaire de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
- monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
- madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
- monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées

## Article 8 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Hauts-de-France, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 9 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP à :

- monsieur Roger Demaret, directeur régional adjoint en charge des opérations
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 1000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à
  - madame Caroline Riffard, directrice des opérations et missionnée ad interim directrice territoriale Nord
- 3) 1 000 euros, s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP), des allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP à :
  - madame Gaëtane Bernard, adjointe à la direction des opérations en charge des services
  - monsieur Yannick Szypulinski, responsable de service réglementation et indemnisation missionné adjoint à la direction des opérations
  - monsieur Laurent Lejeune, adjoint à la direction des opérations en charge de l'appui, suivi projets et la gouvernance
  - monsieur Eric Coyette, directeur des plateformes d'activités centralisées
  - madame Carole Bigot, directrice de la plateforme prestations formations, en charge de la direction des activités mutualisées et de la plateforme de services à distance
- 4) 1 000 euros, s'il s'agit des allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP à :
  - madame Valérie Penne, responsable d'équipe de production de traitements centralisés
  - madame Agnès Morabito, responsable d'équipe de production de traitements centralisés monsieur Smail Dhamene, responsable d'équipe de production de traitements centralisés madame Céline Cacheux, responsable d'équipe de production de traitements centralisés monsieur Norbert Soete, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
  - monsieur Sylvain Lelong, responsable d'équipe de la plateforme activités mutualisées
  - madame Sylvie Baly, référente métiers au sein de la plateforme de services à distance
  - madame Taous Belkalem, référente métiers au sein de la plateforme de services à distance
  - madame Christelle Coder, référente métiers au sein de la plateforme des traitements centralisés
  - madame Sabine Mouvaux, référente métiers au sein de la plateforme de services à distance
  - madame Virginie Boël, référente métiers au sein de la plateforme des traitements centralisés
  - madame Isabelle Worms, référent métiers au sein de la plateforme services à distance
  - madame Sophie Vaquette, référente métiers au sein de la plateforme prestations formations
  - monsieur Philippe Dussenne, responsable d'équipe de production au sein des traitements centralisés

### **Article 9 – Restriction**

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

### **Article 10 – Incompatibilités**

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

### **Article 11– Territorialité des délégations de signature**

Les délégations de signature au sein des agences Pôle emploi visées à l'article 3 de la présente décision valent dans le champ territorial de compétence et d'intervention propre à chaque agence pôle emploi de rattachement.

Les délégations de signature données aux autres délégataires hors agences s'exercent dans la limite de leurs attributions et pour leurs périmètres d'intervention propre

### **Article 12 – Abrogation**

La décision HdF n° 2018-70 DS IPR du 12 octobre 2018 est abrogée.

### **Article 13 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 20 février 2019.

Nadine Crinier,  
directrice régionale  
de Pôle emploi Hauts-de-France

Décision Paca n° 2019-11 DS PTF du 20 février 2019

## **Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur au sein de la plate-forme des services centralisés**

Le directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5426-2, L. 5426-5, R. 5313-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel,

Vu le décret n° 2018-1335 du 28 décembre 2018 relatif aux droits et aux obligations des demandeurs d'emploi et au transfert du suivi de la recherche d'emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat et Pôle emploi le 29 décembre 2017 relative à la gestion des allocations de solidarité,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2015-27 du 20 mai 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant le principe de séparation des activités d'accompagnement des demandeurs d'emploi et des activités de contrôle de la recherche d'emploi,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la décision n° 2018-113 du 29 novembre 2018 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la décision n° 2019-01 du 3 janvier 2019 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Décide :

### **Section 1 – Fonctionnement général**

#### **Article 1 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes nommément désignées à l'article 2 § 1, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général du département,
- signer les ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule des personnels placés sous son autorité, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous son autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant le département des activités centralisées.



**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes nommément désignées à l'article 2 § 3, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de leur service de rattachement,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous son autorité.

## Article 2 – Délégués

**§ 1** Bénéficie de la délégation permanente visée à l'article 1 § 1 de la présente section :

- monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement de la personne visée au § 1 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi,
- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations,
- monsieur Didier Mirabel, responsable de service par intérim en charge des services à distance,
- monsieur Patrick Roger, responsable de service en charge des services à distance,
- madame Claude Rebmann Maulet, responsable de service qualités prestations.

**§ 3** Bénéficient de la délégation permanente visée à l'article 1 § 2 de la présente section :

- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi,
- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations,
- monsieur Didier Mirabel, responsable de service par intérim en charge des services à distance,
- monsieur Patrick Roger, responsable de service en charge des services à distance,
- madame Claude Rebmann Maulet, responsable de service qualités prestations.

**§ 4** Bénéficient de la délégation permanente mentionnée au 1er alinéa de l'article 1 § 2 de la présente section :

- madame Valérie Marrache, responsable d'unité prestations Marseille,
- madame Frédérique Isaia, responsable d'unité activités centralisées et CRE Nice,
- madame Véra Lançon, responsable d'unité en charge du contentieux, des activités centralisées et CRE Toulon,
- madame Nathalie Lachiche, responsable d'unité aides et mesures Marseille,
- madame Frédérique Isaia, responsable d'unité activités centralisées et CRE Nice,
- madame Silvia Gilles, responsable d'unité activités centralisées et CRE Marseille,
- madame Véronique Pelegrina, responsable d'unité activités centralisées et CRE Manosque,
- monsieur Thierry Couprie, responsable par intérim d'unité contentieux Marseille,
- madame Véra Lançon, responsable d'unité en charge du contentieux, des activités centralisées et CRE Toulon,
- madame Brigitte Criscuolo, responsable par interim d'unité plate-forme des services à distance,
- madame Nathalie Antolini, responsable d'unité plate-forme des services à distance,
- madame Nathalie Da Costa, responsable d'unité plate-forme des services à distance,
- monsieur Manuel Matilla, responsable d'unité plate-forme des services à distance.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la délégation mentionnée au 1er alinéa de l'article I § 2 de la présente section, à titre temporaire :

- monsieur Alex Imbert, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Brigitte Criscuolo, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Sandrine Ortola, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Houria Lallali, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Carole Degré-Santelli, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Sandrine Da Silva, référent réglementaire et applicatif PRPS.

## Section 2 – Placement et contrôle de la recherche d'emploi

### Article 3 – Placement Contrôle de la recherche d'emploi

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, les décisions de cessation d'inscription et les décisions de changement de catégorie prévues à l'article R. 5411-18 du code du travail, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 de ce code.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation permanente visée au § 1 du présent article :

- monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services,
- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi,
- madame Véronique Pelegrina, responsable d'unité activités centralisées et CRE Manosque,
- madame Frédérique Isaia, responsable d'unité activités centralisées et CRE Nice,
- madame Vérane Lançon, responsable d'unité en charge du contentieux, des activités centralisées et CRE Toulon,
- madame Silvia Gilles, responsable d'unité activités centralisées et CRE Marseille.

### Article 4 – Contrôle de la recherche d'emploi

**§ 1** - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, en matière de contrôle de la recherche d'emploi et dans la limite de leurs attributions, les décisions de radiation et les décisions de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement pour défaut de justification de l'accomplissement d'actes positifs et répétés en vue de rechercher un emploi, de créer, de reprendre ou de développer une entreprise, telles que prévues aux articles R. 5412-1 et R. 5426-3 du même code.

**§ 2** Bénéficiaire de la délégation permanente visée au § 1 du présent article :

- monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services,
- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi,
- madame Véronique Pelegrina, responsable d'unité activités centralisées et CRE Manosque,
- madame Frédérique Isaia, responsable d'unité activités centralisées et CRE Nice,
- madame Vérane Lançon, responsable d'unité en charge du contentieux, des activités centralisées et CRE Toulon,
- madame Silvia Gilles, responsable d'unité activités centralisées et CRE Marseille.

## Article 5 – Recours contre une décision de radiation ou une décision de radiation et de suppression du revenu de remplacement

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services, à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires prévus aux articles R. 5412-8 et R. 5426-11 du code du travail formés à l'encontre d'une décision de radiation ou d'une décision de radiation et de suppression de tout ou partie du revenu de remplacement prise sur le fondement de l'article 3 de la présente décision.

## Section 3 – Prestations et aides

### Article 6 – Service de prestations et commande de prestations

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes nommément désignées au présent article, à l'effet de prendre, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions relatives au bénéfice des aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte ou le compte de l'Etat.

Bénéficiaire de la délégation permanente visée à l'article 6 § 1 de la présente section :

- monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services,
- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi,
- madame Valérie Marrache, responsable d'unité prestations Marseille,
- madame Vèrane Lançon, responsable d'unité en charge du contentieux, des activités centralisées et CRE Toulon,
- madame Véronique Pelegrina, responsable d'unité activités centralisées et CRE Manosque,
- madame Nathalie Lachiche, responsable d'unité aides et mesures Marseille,
- madame Frédérique Isaia, responsable d'unité activités centralisées et CRE Nice,
- monsieur Alex Imbert, référent réglementaire et applicatif PRPS
- madame Corinne Bigeni, collaboratrice du pôle prestations de Pôle emploi Paca,
- madame Sabrina Costanza, collaboratrice du pôle prestations de Pôle emploi Paca,
- madame Chantal Diemunsch, collaboratrice du pôle prestations de Pôle emploi Paca,
- madame Annabelle Attales, collaboratrice du pôle prestations de Pôle emploi Paca,
- madame Stella Jules, collaboratrice du pôle prestations de Pôle emploi Paca,
- madame Sarah Ivars, collaboratrice du pôle prestations de Pôle emploi Paca,
- madame Agnes Le Guiff, collaboratrice du pôle prestations de Pôle emploi Paca,
- madame Sylvie Lorimier, collaboratrice du pôle prestations de Pôle emploi Paca,
- madame Brigitte Motta, collaboratrice du pôle prestations de Pôle emploi Paca,
- madame Marie France Reami, collaboratrice du pôle prestations de Pôle emploi Paca,
- madame Brigitte Trucchi, collaboratrice du pôle prestations de Pôle emploi Paca,
- madame Fantine Wallet, collaboratrice du pôle prestations de Pôle emploi Paca,
- monsieur Benoît Gornes, collaborateur du pôle prestations de Pôle emploi Paca.

**§ 2** Délégation permanente de signature est donnée aux personnes nommément désignées au présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi.

Bénéficiaire de la délégation permanente visée à l'article 6 § 2 de la présente section :

- monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi,

- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations,
- madame Valérie Marrache, responsable d'unité prestations Marseille,
- madame Véronique Pelegrina, responsable d'unité activités centralisées et CRE Manosque.

#### **Article 7 – Bons d'aide à la mobilité et bons SNCF**

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes nommément désignées au présent article, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF.

Bénéficiaire de la délégation permanente visée à l'article 7 de la présente section :

- monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi,
- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations,
- madame Valérie Marrache, responsable d'unité prestations Marseille,
- madame Nathalie Lachiche, responsable d'unité aides et mesures Marseille,
- madame Frédérique Isaia, responsable d'unité activités centralisées et CRE Nice,
- madame Silvia Gilles, responsable d'unité activités centralisées et CRE Marseille,
- madame Véronique Pelegrina, responsable d'unité activités centralisées et CRE Manosque.

### **Section 4 – Recouvrement, contentieux et production au passif**

#### **Article 8 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources**

**§ 1** Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général,
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,
- les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés.

**§ 2** Bénéficie de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services.

**§ 3** En cas d'absence ou d'empêchement de la personne désignée au § 2 du présent article, bénéficiaire respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi,

- madame Véronique Pelegrina, responsable d'unité activités centralisées et CRE Manosque,
- madame Frédérique Isaia, responsable d'unité activités centralisées et CRE Nice.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

## Article 9 – Contraintes

### § 1 Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent article, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, à effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue du recouvrement des contributions, cotisations et majorations de retard visées à l'article 8, § 1 et faire procéder à son exécution.

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi,
- madame Véronique Pelegrina, responsable d'unité activités centralisées et CRE Manosque,
- madame Silvia Gilles, responsable d'unité activités centralisées et CRE Marseille,
- monsieur Thierry Couprie, responsable d'unité par intérim en charge du contentieux Marseille,
- madame Vèrane Lançon, responsable d'unité en charge du contentieux, des activités centralisées et CRE Toulon,
- madame Frédérique Isaia, responsable d'unité activités centralisées et CRE Nice.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

### § 2 Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent article, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

Bénéficiaire de la présente délégation :

- monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi,
- madame Véronique Pelegrina, responsable d'unité activités centralisées et CRE Manosque,
- monsieur Thierry Couprie, responsable d'unité par intérim en charge du contentieux Marseille,
- madame Vèrane Lançon, responsable d'unité en charge du contentieux, des activités centralisées et CRE Toulon.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

**§ 3 - Contraintes délivrées dans le cadre de l'article L. 1235-4 du code du travail**

Délégation permanente de signature est donnée à la personne désignée au présent article à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte, conformément à l'article L.1235-4 du code du travail, en vue de recouvrer auprès de l'employeur fautif tout ou partie des allocations de chômage versées par Pôle emploi, pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage, et faire procéder à son exécution.

Bénéficie de la présente délégation :

- monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services.

En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi,
- madame Véronique Pelegrina, responsable d'unité activités centralisées et CRE Manosque,
- monsieur Thierry Couprie, responsable d'unité par intérim en charge du contentieux Marseille,
- madame Vérane Lançon, responsable d'unité en charge du contentieux, des activités centralisées et CRE Toulon.

**Article 10 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur**

**§ 1 – Délais de remboursement**

A. Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées et dans la limite de 48 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, et dans la limite de 48 mois.

Bénéficient de la présente délégation :

- monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations.

B. Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées et dans la limite de 24 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 24 mois.

Bénéficiaire de la présente délégation, à titre permanent :

- monsieur Thierry Couprie, responsable d'unité par intérim en charge du contentieux Marseille,
- madame Vérane Lançon, responsable d'unité en charge du contentieux, des activités centralisées et CRE Toulon,
- madame Brigitte Criscuolo, référent réglementaire et applicatif du département activités centralisées,
- monsieur Alex Imbert, référent réglementaire et applicatif PRPS.

C. Délégation permanente de signature est donnée aux collaborateurs du pôle contentieux, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Johanna Adam, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- monsieur Christian Albier, collaborateur du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Nathalie Arnaud, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- monsieur Joel Attuyt, collaborateur du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Laurence Boisseranc, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Marion Castelli, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Séverine Colomb, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Dorothee Coquelle-Coopman, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Carine Degea, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Florence Doulmet, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Sylvie De la Rosa, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Ludivine De Peretti, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Céline Dozol, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- monsieur Daniel Ellendt, collaborateur du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Marlène Loubeyres, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Marie Mansi, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- monsieur Frédéric Martin, collaborateur du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Valérie Mazella, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Chantal Michel, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Dominique Micheletti, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Aurélie Miralles, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- monsieur Christophe Roussel, collaborateur du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Elodie Roux, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Coralie Savoye, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Diane Selke-Gaudin, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Samira Slamani, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Sylvie Teule, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Dominique Estivals, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca,
- madame Patricia Zara, collaboratrice du pôle contentieux de Pôle emploi Paca.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

**§ 2 – Remise de dette**

A. Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

Bénéficiaire de la présente délégation, à titre permanent :

- monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la présente délégation, à titre temporaire :

- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations.

B. Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 650 euros.

Bénéficiaire de la présente délégation, à titre permanent :

- monsieur Thierry Couprie, responsable d'unité par intérim en charge du contentieux Marseille,
- madame Vérane Lançon, responsable d'unité en charge du contentieux, des activités centralisées et CRE Toulon.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Alex Imbert, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Brigitte Criscuolo, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Sandrine Ortola, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Houria Lallali, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Carole Degré-Santelli, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Sandrine Da Silva, référent réglementaire et applicatif PRPS.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

**§ 3 – Admission en non valeur**

A. Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à



l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

Bénéficiaire de la présente délégation, à titre permanent :

- monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la présente délégation, à titre temporaire :

- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations.

B. Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède à titre permanent :

- monsieur Thierry Couprie, responsable d'unité par intérim en charge du contentieux Marseille,
- madame Vérane Lançon, responsable d'unité en charge du contentieux, des activités centralisées et CRE Toulon.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Alex Imbert, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Brigitte Criscuolo, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Sandrine Ortola, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Houria Lallali, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Carole Degré-Santelli, référent réglementaire et applicatif PRPS,
- madame Sandrine Da Silva, référent réglementaire et applicatif PRPS.

Les délégataires statuent sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

### Article 11 – Contentieux

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur Dominique Triay, directeur en charge de la plateforme régionale de production et de services, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur et dans la limite de ses attributions, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige « réglementaire » et « fraudes », tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du conseil d'Etat et de la cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges :

- visés aux points b-1) à b-4) de l'article 1 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012 et ce, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur,
- concernant plusieurs établissements de Pôle emploi,

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

**§ 1** En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficiant de cette délégation, à titre temporaire, pour les contentieux « réglementation » :

- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi,
- monsieur Thierry Couprie, responsable d'unité par intérim en charge du contentieux Marseille,
- madame Vérane Lançon, responsable d'unité en charge du contentieux, des activités centralisées et CRE Toulon.

**§ 2** En cas d'absence ou d'empêchement de cette personne, bénéficiant de cette délégation, à titre temporaire, pour les contentieux « fraudes » :

- monsieur Didier Mirabel, responsable de service en charge des aides et mesures prestations,
- monsieur Pierre Malassenet, responsable de service en charge des traitements centralisés, du contentieux et du contrôle de la recherche d'emploi,
- monsieur Thierry Couprie, responsable d'unité par intérim en charge du contentieux Marseille,
- madame Vérane Lançon, responsable d'unité en charge du contentieux, des activités centralisées et CRE Toulon.

### **Article 12 – Territorialité**

La plate-forme ayant une compétence régionale, les délégations de signature objet de la présente décision valent sur l'ensemble du territoire couvert par la direction régionale de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### **Article 13 – Abrogation**

La décision Paca n° 2019-03 DS PTF du 7 janvier 2019 est abrogée.

### **Article 14 – Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Marseille, le 20 février 2019.

Thierry Lemerle,  
directeur régional  
de Pôle emploi Provence-Alpes-Côte d'Azur